

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. GAÉTAN LEBEAU, président de la commission  
   Mme FRANCINE SIMARD, commissaire  
   M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire  
   Mme ÉLISE NAUD, secrétaire analyste

**PDUES – QUARTIERS AVOISINANT TURCOT**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 26 avril 2016, 19 h  
Théâtre Paradoxe  
5959, boulevard Monk  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 26 AVRIL 2016

MOT DU PRÉSIDENT..... 1

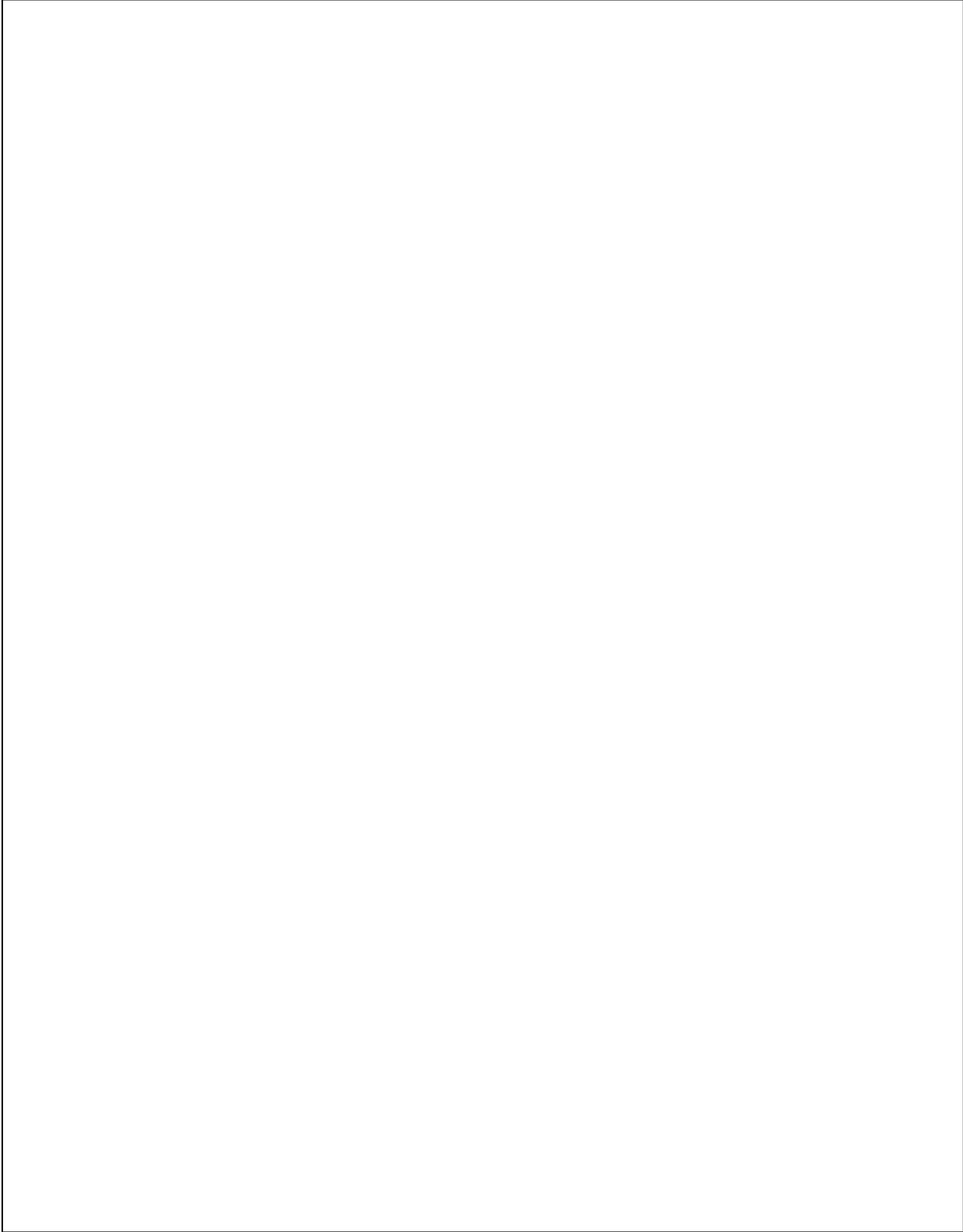
**INTERVENANTS**

**Pour l'Arrondissement:**

**M. Louis-Henri Bourque .....6**  
**M. Mathieu Delage..... 11**  
**M. David Ross ..... 13**

**PÉRIODE DE QUESTIONS:**

M. François Dandurand ..... 29  
M. Urs Thomas..... 36  
M. Kenneth Asinowski..... 39  
M. Javier Martinez..... 41  
Mme Élise Cossette ..... 49  
Mme Louise Beaudoin ..... 54  
Mme Diane Lemon..... 61  
M. Urs Thomas..... 63



## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT:

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'information portant sur l'avenir des quartiers avoisinant l'échangeur Turcot. Mais d'abord, au nom de la commission, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont contribué à donner de l'information au public depuis cet après-midi en montant ces kiosques intéressants et très jolis en même temps. Alors merci beaucoup à ces gens-là.

10 Cette séance va se dérouler en français mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire. The meeting will be conducted in French but anyone who would prefer to address the Commission in English may do so.

15 Je m'appelle Gaétan Lebeau, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. La commission est également composée de madame Francine Simard ainsi que de monsieur Pierre Constantin Charles et est appuyée dans ses travaux par madame Élise Naud qui agit comme secrétaire de la commission.

20 À la table d'accueil, vous avez peut-être déjà rencontré mesdames Denise Mumporeze et Nicole Uwimana. Ces personnes-là sont là pour vous donner toute l'information dont vous pourriez avoir besoin en cours de soirée et notamment quand ça sera le temps de vous inscrire pour les questions tout à l'heure.

25 Je vous indique aussi que monsieur Gilles Vézina, qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office, retenez ce nom-là parce que c'est une personne que vous devez contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Les coordonnées de l'Office sont indiquées dans le dépliant que vous avez peut-être pris à la porte, il y a différents dépliants, alors le numéro de téléphone de l'Office est là-dedans. Si vous avez besoin, appelez puis posez votre question, on va vous donner l'information.

30

35 Je veux souligner aussi la présence de mesdames Anick Pouliot et Brunelle-Amélie Bourque qui travaillent à la logistique ce soir. Donc si vous avez besoin d'aide, on pourra vous référer à ces personnes-là.

40 L'assemblée de ce soir est enregistrée comme toutes les séances publiques de l'Office. Donc tout ce qui sera dit ce soir ici est enregistré et sera transcrit en verbatim qui pourra être consulté sur le site web de l'Office. Alors nous, les commissaires, on se sert de tout ça pour bâtir notre rapport à la fin. Tout ce qu'on fait est public et enregistré et il y a toujours des traces documentaires de ce qu'on fait. La sonorisation ce soir, je veux le dire, est assurée par les gens du Théâtre Paradoxe. Alors je vous remercie beaucoup les gens du Théâtre Paradoxe de nous recevoir ici dans cette magnifique salle d'ailleurs. Merci beaucoup.

45 J'en profite pour souligner la présence dans la salle d'abord de monsieur Luc Doray qui est secrétaire général de l'Office – Luc, je te vois mal là-bas, merci Luc – et aussi la présence de monsieur le maire Benoît Dorais que vous avez peut-être déjà vu, qui est là-bas et la présence de deux personnes qui sont conseillers municipaux, madame Anne-Marie Sigouin qui est conseillère de Ville et monsieur Alain Vaillancourt qui est conseiller municipal du secteur ici. Alors merci de  
50 votre présence, ça montre l'intérêt que les élus portent à cette consultation publique.

Cette consultation est destinée d'abord aux citoyens, donc c'est votre soirée les citoyens. Vous avez le droit d'être renseignés sur un projet aussi important qui va modifier votre cadre de vie pour le mieux mais vous avez le droit aussi de donner votre opinion sur ce que vous préférez  
55 pour l'avenir. C'est ça le but de notre commission, c'est de recueillir les préférences des citoyens à l'égard de leur quartier, qu'est-ce que les gens souhaitent pour l'avenir, qu'est-ce qu'on va demander à la Ville de Montréal, qu'est-ce que vous voulez demander à la Ville de Montréal de faire pour les prochaines années pour vous donner un cadre de vie toujours meilleur.

60 L'Office de consultation publique met toujours beaucoup d'efforts à procéder de façon rigoureuse, transparente et efficace, ce qui a bâti la crédibilité de l'Office. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Même s'il est régi par la Charte de la Ville de Montréal,

65 l'Office est une entité distincte et indépendante. D'ailleurs, toute personne qui préside une commission ou qui en fait partie s'engage à respecter le Code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance du Code de déontologie à la table à l'arrière. Et ce code-là, on en est très fier, on l'applique rigoureusement.

70 Le 4 novembre 2015, le comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté une résolution mandatant l'Office de consultation publique et je cite :

*« ... pour accompagner l'arrondissement du Sud-Ouest dans le cadre d'une démarche participative visant l'élaboration d'un Plan de développement urbain économique et social. »*

75 Les spécialistes appellent ça un PDUES pour les abords de l'échangeur Turcot. Donc j'insiste, ce qu'on veut faire, ce que la Ville veut faire, ce n'est pas juste un plan de développement urbain, c'est-à-dire où mettre des parcs, quelle sorte de mobilier urbain, la largeur des rues, etc., mais c'est aussi pour couvrir les questions économiques et sociales. Donc c'est assez particulier et c'est intéressant.

80 Il s'agit d'une consultation publique qu'on dit en amont puisque notre mandat est de recueillir les préférences des citoyens quant à l'avenir de leur quartier. Quand nous on aura remis notre rapport à la Ville et à l'arrondissement, les spécialistes de l'arrondissement dont vous avez des représentants ici à l'avant rédigeront un document de planification détaillée sur lequel il y aura une autre consultation publique.

85 Donc nous, notre job, notre mandat, c'est de présenter à la Ville un énoncé de vision à partir de ce que les gens nous auront dit dans cette consultation et à partir de cet énoncé de vision qui forcément est plus général qu'un plan détaillé, bien là, les spécialistes prennent ça, puis disent : O.K., les citoyens voulaient qu'on fasse telle chose, telle chose, bien voici comment on peut le faire, mais là avec des mesures précises et au point de vue urbain, économique et social.

90 Je répète que toute la documentation pertinente à nos travaux est disponible sur le site web de l'Office ou au bureau de l'Office.

95 Pour présenter le territoire visé par la consultation et répondre aux questions du public et de la commission, nous avons avec nous les responsables de l'arrondissement du Sud-Ouest et de la Ville. Alors pour l'arrondissement, nous avons monsieur Louis-Henri Bourque, le premier à ma gauche ici, qui vous présentera ensuite les personnes qui l'accompagnent en avant et peut-être d'autres dans la salle, d'autres experts qui vont répondre aux questions, le cas échéant.

100 Deux mots rapidement sur les étapes de la consultation publique pour ceux et celles dont c'est la première fois. Traditionnellement, une consultation publique par l'Office comprend deux parties. La première partie, comme ce soir, vise à permettre aux citoyens et à la commission d'obtenir toute l'information possible sur le projet. Donc ce soir, ce n'est pas vraiment le moment  
105 d'exprimer une opinion mais c'est le moment de venir chercher de l'information. Donc l'essentiel de la soirée va être consacré à ça, toutes les questions que vous voulez poser aux gens de la Ville et même si vous avez des questions qui s'adressent à d'autres institutions, ministère des Transports, Parcs Canada pour le canal Lachine, le CN ou *whatever*, nous on les prend en note – de toute façon, c'est enregistré comme je vous l'ai dit tout à l'heure – puis on les transmet aux  
110 autorités concernées. Les réponses nous arrivent généralement assez vite et on met tout ça sur le site web. Donc vous pourrez vous préparer pour nous présenter votre opinion dans trois semaines.

115 La deuxième étape de la consultation, c'est la plus importante, c'est celle qui est consacrée à l'audition de vos opinions. Ça, c'est le 24 mai, une date importante, retenez-la, le 24 mai. Donc c'est le moment où on va passer la soirée à recevoir les gens comme vous qui vont venir nous présenter un mémoire écrit ou même oral ou qui nous auront envoyé, il y a des gens aussi qui nous envoient un mémoire écrit, ça peut être une couple de pages, ce n'est pas obligé d'être une thèse épaisse et il y a des gens qui nous envoient un mémoire sans venir nous le  
120 présenter ici. Alors on le reçoit, on l'étudie, on le considère mais les gens ne sont pas obligés de venir le présenter ici, bien que nous on le souhaite, parce que ça nous permet de discuter avec vous.

Si vous souhaitez présenter un mémoire, on vous encourage à le faire, on veut l'avoir le 19 mai autant que possible parce que c'est le délai qu'on se donne, nous les commissaires, pour

125 étudier l'ensemble des mémoires, de façon à ce que quand vous venez nous voir, on peut discuter avec vous d'une façon plus productive et plus efficace.

Quand on aura fait tout ça, on va faire rapport à la Ville de Montréal, au maire Coderre, on va faire rapport au maire de l'arrondissement, monsieur Dorais, on va faire rapport au président du  
130 comité exécutif de la Ville de Montréal, qui eux feront suivre dans leurs instances et nous, généralement, on rend le rapport public deux semaines après.

Dernier élément en ce qui concerne le déroulement de la soirée de ce soir. Les représentants de la Ville vont vous présenter le territoire visé, le territoire qui nous est confié pour  
135 étude, et aussi le réaménagement du pôle Gadbois qui fait partie de notre mandat aussi. La Ville a travaillé beaucoup là-dessus ces dernières années et ce soir, on va vous présenter l'état des travaux. Après les gens de la Ville, ça va être assez court la présentation, après les gens de la Ville, on aura des gens de la communauté.

Parce qu'on a tenu des tables rondes thématiques avec des organismes communautaires, des institutions, qui vont venir nous présenter l'état des discussions là-dessus aussi, puis vous  
140 pourrez poser des questions également là-dessus ainsi que sur ce qu'on a appelé nous des ateliers créatifs, c'est-à-dire c'est des ateliers qu'on tient avec des gens du quartier, des jeunes dans les écoles, des personnes âgées dans des centres pour personnes âgées, etc., qui nous  
145 parlent de leur milieu et de ce qu'ils souhaitent qu'on fasse avec. Et ça, je vais laisser tout à l'heure en deuxième partie madame Naud et deux autres personnes des groupes communautaires venir vous expliquer de quoi il retourne.

Tout ça, ça va durer à peu près 40 minutes. Après ça, on va prendre une petite pause. Au  
150 cours de cette petite pause, j'aimerais que vous alliez vous inscrire à la table en arrière, donner vos noms pour poser des questions. Comme ça après la pause, moi, je vais vous appeler dans l'ordre qu'apparaîtront vos noms sur les listes. À ce moment-là, je pourrai vous réexpliquer les règles du jeu mais c'est très simple. Vous avez le droit de poser deux questions. S'il vous manque de temps, vous pourrez aller vous réinscrire. L'idée, c'est de donner la parole au plus grand  
155 nombre possible.

160 L'autre chose que je vous demande, c'est quand il sera le temps de poser les questions, vous vous adressez à moi. Je sais que ce n'est pas naturel si votre question dans le fond vise la Ville mais je veux que vous vous adressiez à moi, puis je demande aux représentants de la Ville aussi de s'adresser à moi. Comme ça, on veut éviter évidemment la discussion qui prend avec enthousiasme entre deux personnes, puis le reste de la salle regarde la partie de ping-pong comme ça, on n'en veut pas. On aime mieux que ça se fasse plus dans l'ordre que ça. Voilà.

165 En terminant, ma tâche principale, la tâche des commissaires ici, c'est de vous aider à obtenir toute l'information que vous voulez obtenir sur le projet de développement de ce quartier. Alors on va être là pour vous aider, pour vous mettre à l'aise. Si les réponses de la Ville ne sont pas assez claires à votre goût, on pourra vous aider avec les gens de la Ville à clarifier. Mais je ne suis pas inquiet, les gens de la Ville sont très transparents, on les a vus assez souvent à l'œuvre mais ce sera à vous de juger ça. Alors nous on est là pour vous aider, puis on espère que vous  
170 allez sortir d'ici avec réponses à vos questions. Et si on n'a pas vos réponses, nous on s'engage à les donner sur le site web de l'Office dans les jours qui viennent.

175 Alors je terminerais là-dessus. Si vous avez des cellulaires, ce serait le temps peut-être de les mettre à *OFF* pour la soirée. Voilà. Merci beaucoup.

Là-dessus, je vais donner la parole à monsieur Bourque qui va présenter les autres personnes de la Ville et qui va nous présenter son territoire.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

180 Merci, Monsieur le président, merci à la Commission. Premièrement, je me présente, je m'appelle Louis-Henri Bourque, je travaille pour l'arrondissement Sud-Ouest pour la Ville de Montréal. Je suis en charge de l'équipe qui va piloter, élaborer le PDUES Turcot. À ma droite, Mathieu Delage, conseiller en aménagement dans mon équipe et un petit peu plus loin, David  
185 Ross qui va vous faire la deuxième présentation ce soir.

190 Aussi, je veux mentionner la présence dans la salle de mes deux autres collègues, Philippe Desrosiers et Anka Kovacevic qui sont au fond. Ils restent au kiosque pendant toute la présentation, par après aussi. Donc si vous avez des questions, si vous voulez aller échanger, je vous invite à passer au kiosque. Vous pouvez aussi prendre une petite carte postale avant de partir à la maison, vous avez le territoire du PDUES, les étapes subséquentes, donc un petit aide-mémoire aussi que vous pouvez partager avec les autres membres du ménage.

195 Donc l'équipe PDUES et l'ensemble de l'arrondissement Sud-Ouest vous remercient d'être ici ce soir afin de contribuer à la démarche. Donc ce soir, l'objectif de la présentation, c'est de vous présenter le territoire du PDUES, c'est quoi un PDUES, et principalement de répondre à l'ensemble de vos questions pour que vous puissiez préparer, on l'espère et on vous encourage à le faire, au dépôt d'un mémoire.

200 Donc voilà la démarche. C'est quoi un PDUES? Un PDUES, c'est un Plan de développement urbain, économique et social. C'est un outil de planification, vous allez le voir, pour les quartiers aux abords de l'échangeur Turcot. Peut-être que vous êtes plus habitués ou les connaissent mieux le Plan particulier d'urbanisme, qui est un outil qui est prévu à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* – je dois ajouter que je suis urbaniste – mais le PPU n'abordait pas  
205 les dimensions économique et sociales d'un quartier au niveau de la planification.

210 Le PDUES se veut un outil évolutif du PPU qui va inclure ou prendre en compte l'ensemble des dynamiques qui animent un quartier, donc les dynamiques urbaines, les dynamiques économiques et les dynamiques sociales.

215 Le PDUES Turcot est issu d'une entente financière entre le ministère et la Ville de Montréal, l'arrondissement Sud-Ouest. Il faut comprendre que l'échangeur Turcot est conçu et que la conception finale est arrêtée aujourd'hui. L'objectif du PDUES, c'est de se retourner vers les quartiers qui sont affectés par la construction de l'échangeur et de voir quel genre d'actions peuvent être mises en œuvre pour améliorer la qualité de vie de ces quartiers-là.

Donc pour répondre à l'ensemble des enjeux soulevés par la construction de l'échangeur, il a été convenu entre le ministère et la Ville de Montréal de faire un plan qui intégrerait des réponses à l'ensemble des enjeux qui sont soulevés par le projet.

220

La démarche se veut une démarche participative mais pas seulement une démarche participative au début. L'arrondissement s'engage à faire du PDUES autant dans son élaboration, dans sa planification que dans sa mise en œuvre, d'en faire une réelle démarche participative, une démarche qui appartient aux citoyens, qui appartient aux résidents, aux travailleurs, aux visiteurs du quartier.

225

Donc l'objectif, c'est d'accoucher d'une stratégie d'intervention basée sur une vision collective, votre vision, et un plan qui va proposer vraiment des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie de quartiers.

230

Au niveau de l'échéancier, la démarche s'articule en quatre grands blocs. Actuellement, vous voyez le premier bloc, c'est celui qu'on travaille actuellement. On souhaite établir un diagnostic du territoire et une vision. Donc prioriser les enjeux. C'est quoi les enjeux qui sont prioritaires selon vous, selon les gens qui utilisent le territoire? Et ça, qu'est-ce que ça va nous permettre de prioriser les enjeux? Ça va nous permettre de prioriser les actions et de choisir les actions qui vont adresser vraiment des réponses aux enjeux qui ont été priorisés.

235

C'est dans ce cadre-là que l'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté pour tenir une démarche participative en amont du projet, donc la démarche à laquelle on participe aujourd'hui, ce soir.

240

Par la suite, comme l'a dit monsieur Lebeau, l'Office va préparer un rapport qui va être remis à la Ville au courant de l'été. Ce rapport-là va nous permettre d'établir une stratégie d'intervention des actions concrètes par rapport aux enjeux qui ont été identifiés prioritairement. L'objectif, c'est de déposer un rapport préliminaire, un rapport préliminaire du PDUES d'ici la fin de l'année 2016. On est sur un échéancier assez compact parce qu'on souhaite être mis en œuvre, donc que des actions concrètes soient réalisées sur le territoire le plus rapidement possible.

245

250 Ce rapport préliminaire là qu'on souhaite déposer à la fin de l'année va être resoumis en consultation à l'Office de consultation publique de Montréal, donc pour voir si les enjeux qui ont été priorités, on a bien compris que les enjeux ont été bien priorités et que les actions qu'on choisit répondent bien aux besoins de la population.

255 Cette consultation-là va être tenue au courant... Entre l'hiver et l'été 2017 et l'objectif de l'arrondissement, c'est d'être en mise en œuvre, donc que des actions tangibles soient réalisées sur le territoire dès 2017. Il faut comprendre que pour ceux qui connaissent le quartier, je pense tous ceux qui sont présents ce soir, on sent, il y a des impacts actuellement tangibles reliés à la construction de l'échangeur. L'échangeur a morcelé le quartier depuis sa construction en 1967. Donc on souhaite vraiment être sur le terrain le plus rapidement possible et d'amener du concret pour les gens qui résident sur le territoire.

260 Alors ce territoire, où se trouve-t-il? Donc le territoire d'étude, vous l'avez peut-être vu à notre kiosque, je souligne c'est relativement un grand territoire pour une planification ciblée. C'est un territoire qui couvre plus de deux kilomètres carrés. Il faut comprendre que ce type de planification-là, comme exemple, le premier PDUES qui a été réalisé par la Ville de Montréal a été réalisé pour les quartiers aux abords du nouveau campus de l'Université de Montréal prévu à Outremont, c'est un territoire de un kilomètre carré.

270 Donc c'est un grand territoire, c'est le territoire qui apparaît en gris foncé sur la carte que je vous présente. Vous comprendrez que c'est les territoires qui sont adjacents aux abords de l'échangeur Turcot et de l'autoroute. C'est un territoire qui est situé au cœur de l'arrondissement du Sud-Ouest, adjacent à l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce. On trouve Verdun au sud. Les traversées d'est en ouest par le canal de Lachine, bordé par le canal de l'Aqueduc au sud, donc voilà.

275 De façon plus micro, le territoire couvre trois grands secteurs qu'on a identifiés. Le secteur en orangé, c'est le secteur Saint-Henri Ouest, c'est le secteur qui est à l'ouest de la rue de Courcelles jusqu'à la place Turcot qui comprend notamment le Village Turcot et le pôle Gadbois. Comme vous savez, le pôle Gadbois fait l'objet aussi d'une planification détaillée qui va vous être

280 présentée en deuxième partie immédiatement après. C'est le secteur de Saint-Henri Ouest, donc au nord du canal, au sud de Côte-des-Neiges.

Le territoire en rouge comprend une portion de Ville Émard et une portion de Côte Saint-Paul dans l'axe de la rue de l'Église entre la rue Galt et l'emprise de l'autoroute 15.

285 Le territoire en vert, c'est le territoire qu'on appelle le secteur Cabot. Vous le connaissez peut-être comme un secteur industriel. C'est un secteur qui est historiquement un secteur industriel, qui s'est développé grâce à la force hydraulique du canal de Lachine, qui est aujourd'hui encore un secteur industriel, qui est en changement, qui a subi certaines mutations, changement de vocation mais ça demeure un secteur industriel et commercial. On y retrouve tout de même  
290 historiquement une trentaine de logements, des logements qui appartenaient au quartier résidentiel de Côte Saint-Paul et qui ont été scindés de leur noyau disons villageois par la construction de l'autoroute 15 qui a été inaugurée en 1967.

295 Quelque chose que je tiens à souligner sur les limites du territoire, il faut comprendre qu'on a établi des limites pour des raisons d'étude. Je vais vous donner un exemple concret. Si la mobilité, les liens cyclables ressortent comme un enjeu important, c'est sûr que nos pistes cyclables ne s'arrêteront pas aux limites du territoire. C'est-à-dire qu'on a établi un territoire d'étude mais notre territoire d'influence pourrait être beaucoup plus grand. Donc on vous invite à rêver au-delà des limites.

300 Donc je vais passer la parole à mon collègue Mathieu Delage qui va vous présenter les grands enjeux préliminaires qui sont ressortis de nos travaux depuis le début de la démarche. Mathieu.

305 **M. MATHIEU DELAGE :**

Bonsoir! Les enjeux, c'est l'étape à laquelle on est rendu actuellement et ce sur quoi essentiellement on travaille, donc l'équipe travaille actuellement. Si vous êtes passé à notre kiosque, on a une série d'enjeux qui ont été identifiés et élaborés.

310

Donc enjeux préliminaires élaborés sur quelle base? Essentiellement sur quatre éléments. L'équipe a fait une synthèse documentaire. Là, on sait qu'il y a eu beaucoup d'études, beaucoup de charrettes, donc d'études dans les secteurs de Saint-Henri et Côte Saint-Paul. L'équipe a fait une synthèse documentaire de tous ces documents-là de façon à faire ressortir certains enjeux. On peut penser à l'Opération populaire d'aménagement de Saint-Henri qui a été réalisée récemment, audit piéton dans le secteur de la rue Galt, un portrait aussi du quartier de Ville Émard/Côte Saint-Paul et charrette Turcot, c'est aussi un autre exemple de travaux qui ont été effectués sur le territoire. Donc on a tout lu ces documents-là de façon à s'en imprégner.

315

320

La démarche participative de l'office actuellement, donc c'est les tables rondes, c'est les ateliers créatifs qui ont eu lieu, c'est le sondage en ligne par exemple des éléments qui vont nourrir donc les enjeux, les préoccupations. On a également fait une série de rencontres avec des partenaires, donc les acteurs du milieu aussi, nos collègues de différents services de la Ville.

325

Et finalement, le dernier point, c'est les autres démarches de planification qui sont en cours, soit qui transcendent les limites de notre territoire d'étude ou qui les bordent. Donc on pense au plan d'action du boulevard Monk qui a été adopté récemment, le Plan directeur du canal Lachine qui est en cours d'évaluation aussi par Parcs Canada, c'est un partenaire avec qui on travaille aussi.

330

Un autre exemple, le Plan de mise en valeur de la falaise Saint-Jacques, donc la falaise Saint-Jacques qui borde l'autoroute 20 dans le secteur de la cour Turcot. Donc c'est des démarches de planification auxquelles on collabore. Aussi actuellement, c'est des démarches qui sont soit adoptées ou en cours.

335

Donc essentiellement, ce qu'on veut faire ressortir de ça, c'est établir des communications avec les gens qui travaillent là-dessus. On veut arrimer aussi les préoccupations et partager de l'information. Actuellement, il y a une étude économique qui est en cours dans le secteur Turcot/Lajeunesse le long donc de Turcot. Ça touche aussi le secteur Cabot. Donc c'est un exemple d'étude qui chevauche les territoires et où on a un échange d'informations essentielles. Donc c'est une étude qui est en cours par nos collègues de la ville-centre à laquelle on participe. Donc c'est un exemple d'étude qu'on ne paiera pas en double. Donc on participe, on échange ces informations-là.

Je vais passer aux enjeux préliminaires. Donc pour ceux qui sont passés à notre kiosque, de tous les éléments que je viens de nommer, il y a des enjeux qui ressortent de façon récurrente et qui se recourent. Donc on a développé quatre thématiques.

La première, qualité des milieux de vie, en haut à gauche. Des exemples aussi d'enjeux qui sont dans cette thématique-là : sécuritaire alimentaire, c'est un élément qui ressort beaucoup, à la fois dans Côte Saint-Paul et dans Saint-Henri. Mobilité et connectivité, donc tout ce qui est apaisement de la circulation de transit, camionnage, la desserte en transport collectif, un autre exemple. Troisième enjeu, environnement et paysage, tout ce qui est verdissement, nuisances sonore, visuelle, atmosphérique. Ce qui entoure la question du patrimoine donc le patrimoine bâti, le patrimoine paysager, les vues d'intérêt. Et quatrième thématique, dynamique économique et sociale, donc ce qui tourne autour de l'employabilité, création, maintien d'emploi dans les pôles d'emploi.

Vous voyez les différentes grosseurs de texte. Pour nous, les enjeux préliminaires, c'est vraiment une base de discussion avec les résidents et les travailleurs du secteur et quelles sont pour vous les priorités et les principales préoccupations.

Je rappelle les objectifs des portes ouvertes, c'est vraiment de faire ressortir quelles sont vos préoccupations et d'être en mesure d'y répondre. Donc je parlais de priorité d'action et d'enjeux, c'est les suites, la prochaine étape à laquelle l'équipe va travailler, donc identifier quelles

sont les priorités, établir la vision collective, donc qui correspond au dépôt du rapport de l'Office avec lequel on va travailler pour amener la stratégie d'intervention et le plan d'action concerté.

370 On a inscrit « concerté » pourquoi? Parce qu'on souhaite que la démarche, comme Louis-Henri l'a expliqué d'entrée de jeu, on souhaite que la démarche participative se poursuive au-delà de la contribution de l'Office. On souhaite vraiment établir un plan d'action, un partenariat avec les citoyens, les résidents, les groupes qui travaillent sur ce territoire, de manière à ce que le plan d'action soit vraiment arrimé aux préoccupations et aux enjeux qui ont été développés.

375 Pour l'instant donc, avant de passer aux actions, on vous invite à suivre les travaux de l'Office et à participer aux prochaines étapes, et comme Louis-Henri l'a mentionné, déposer aussi un mémoire sur lequel on va pouvoir se baser pour travailler avec vous le plan d'action. Donc voilà, ça fait le tour de ma présentation. Merci, Monsieur le président.

380 **M. DAVID ROSS :**

385 Bonjour à tous! Je suis David Ross, je suis du Service des infrastructures, de la voirie et des transports. Aujourd'hui, ce que je vous présente, c'est la vision pour le pôle Gadbois. Donc on est vraiment à une échelle différente du PDUES. La Ville comme d'autres ressent les effets de la construction de l'échangeur Turcot, l'échangeur va être reconstruit plus proche du Centre Gadbois que ce qu'on a aujourd'hui. La Ville a perdu un terrain de stationnement important, qui était nécessaire pour la bonne opération du Centre Gadbois. La Ville fait aussi face à un manque d'espaces verts dans le quartier, l'absence de verdure.

390 La Ville a choisi de transformer une difficulté en une opportunité. Donc au lieu de juste remplacer le stationnement perdu, la Ville prévoit de faire du pôle Gadbois un nouveau pôle, donc un centre d'intérêt pour le secteur, un point qui permettra d'améliorer les liens entre les secteurs Saint-Henri, Ville Émard et Côte Saint-Paul.

395 Il y a eu un exercice de *visioning* qui a eu lieu en 2010 où est-ce qu'il y a un grand principe qui a été énoncé, qui était *Réaliser le plein potentiel récréosportif du Centre Gadbois*. Par la suite,

400 en 2014, il y a une activité de concertation avec des organismes du milieu. Des organismes du milieu sont arrivés avec plusieurs orientations que vous voyez à l'écran : créer un milieu de vie de qualité, accueillant et inclusif; faire du pôle Gadbois un lieu significatif pour l'ensemble de la communauté; améliorer l'accessibilité sous toutes ses formes et modalités; accroître le sentiment de sécurité des usagers; compléter et diversifier l'offre de service; miser sur le potentiel artistique des infrastructures et des équipements; et consolider le centre récréatif Gadbois.

405 La Ville aura pris ces orientations-là et en a fait les siennes. Et à partir de là, les concepteurs ont été engagés pour préparer une vision d'ensemble et c'est ce que je vous présente ce soir.

410 Donc la vision, pour répondre aux différentes orientations, mise sur quatre zones : il y a d'abord la zone nautique, donc qui est le canal et ses abords immédiats; il y a la zone récréative qui se trouve à l'est et juste au sud du Centre Gadbois; il y a la zone adolescents et jeunes adultes qui est prévue au sud du canal, donc au sud de la rue Saint-Patrick; et une zone sportive qui, elle, serait située au nord de la rue Notre-Dame. Donc juste pour vous situer, à la gauche du 2, vous avez le Centre Gadbois. Vous voyez en bleu, le canal, et la rue en blanc qui passe entre le chiffre 2 et le chiffre 4, c'est la rue Notre-Dame.

415 Donc le canal et ses abords constituent la zone nautique. Donc ce qu'on veut, c'est confirmer le caractère nautique de cet espace-là. Évidemment, il s'agit d'un terrain qui appartient à Parcs Canada puisque c'est le canal de Lachine. La Ville travaille conjointement avec Parcs Canada pour élaborer cette vision-là. Donc il ne s'agit pas d'une vision de la Ville qu'on essaie de convaincre Parcs Canada; Parcs Canada est partie prenante de cette vision-là. Donc il s'agit, 420 comme je le disais, de confirmer le caractère nautique. On trouve déjà, par exemple, du kayak, les bateaux dragons. Bien ça, ça continuerait. Il y a une possibilité aussi, par exemple, d'améliorer le contact avec l'eau, de s'en rapprocher. Donc l'idée, c'est de faire en sorte que le canal ne soit plus une barrière mais bien un lien qui va unir les deux côtés de l'arrondissement, donc Côte Saint-Paul et Ville Émard, et Saint-Henri du côté nord. 425

Donc ce qu'on voit ici sur l'image, c'est le canal. À l'avant-plan, on voit un belvédère qui va être situé de part et d'autre du canal, et donc ce belvédère-là permettrait de voir sur le nouveau pont de l'autoroute 15, le pont à hauban. On voit un peu plus en arrière-plan le pont de l'Église.  
430 Donc c'est vraiment un endroit où on essaie d'augmenter le contact avec le canal.

Donc ici vous avez des exemples d'activités qui ont déjà lieu ou qui pourraient avoir lieu aux abords du canal : donc une plage sans contact à l'eau, de la location de kayak, des jeux d'eau, des courses, des compétitions qui pourraient avoir lieu sur le canal. Donc ça, c'est ce qui  
435 est proposé pour la zone nautique.

Au centre de l'image, vous avez le Centre Gadbois, le centre récréatif Gadbois. Donc ce qui est proposé dans la zone récréative, c'est d'aménager une nouvelle place publique, une grande aire gazonnée qui va être un lieu de rencontre pour les gens du quartier, pour les usagers  
440 du Centre Gadbois et pour les gens aussi qui fréquentent l'école James Lyng, que ce soit l'école secondaire ou le centre pour adultes.

Donc l'idée, c'est vraiment d'ouvrir l'espace, de faire en sorte qu'il y ait un déploiement des activités du Centre Gadbois vers l'extérieur, que l'école James Lyng qui présentement n'a pas de  
445 cour d'école se trouve à avoir finalement une grande cour d'école avec le parc Gadbois.

Donc sur cette image-ci - on est en aérien au-dessus du toit de l'école James Lyng - c'est ce qui est à l'avant-plan. Un peu à droite, on a le Centre Gadbois et à peu près vers le milieu de l'image, on a le canal de Lachine qui, comme on peut le voir, est en surplomb par rapport à  
450 l'esplanade gazonnée qui est proposée.

Donc l'idée, c'est vraiment de rendre le lieu accessible, d'en faire un lieu de détente où est-ce que les gens, les résidents, les utilisateurs du Centre Gadbois, les gens qui fréquentent l'école, les gens qui traversent le quartier en passant par le canal puissent s'y arrêter, se croiser et  
455 profiter de cet espace-là. Vous voyez un peu le genre d'activités qu'il pourrait y avoir. Donc on parle vraiment d'activités libres, ça pourrait être des projections de films en plein air en été, on peut imaginer aussi des gens qui sont étendus dans l'herbe et qui lisent. Il pourrait y avoir des

460 activités spéciales en lien avec la présence de l'école James Lyng encore une fois, par exemple, le bal des finissants ou la photo de fin d'année qui pourrait être prise à cet endroit-là. Comme je l'expliquais, ça pourrait être aussi le Centre Gadbois qui pourrait déployer une partie de ses activités dans l'espace, offrir des cours de yoga, par exemple. Donc ça, ça serait une autre possibilité.

465 Au sud du canal, c'est la zone qui présentement est proposée pour les adolescents et les jeunes adultes. Donc c'est essentiellement sous le pont à hauban qui va être construit par le ministère des Transports. Donc il s'agit évidemment d'un endroit assez particulier, donc il faut travailler beaucoup sur les matériaux, sur la lumière mais beaucoup aussi sur l'animation, s'assurer qu'il y a toujours des activités qui sont programmées, qu'il y ait toujours une présence à cet endroit-là.

470 On voit ici un exemple réalisé à Toronto où, par exemple, ça pourrait être un skatepark, des terrains de basketball, ça peut aussi être un espace pour organiser des activités plus culturelles comme de la danse, par exemple. Donc ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il faut vraiment travailler beaucoup sur l'éclairage pour que les gens soient confortables, soient en sécurité, se sentent en sécurité et aussi comme je le disais, sur l'animation, faire en sorte qu'il y ait toujours une présence à cet endroit-là.

480 Enfin, au nord du pôle Gadbois, on étendrait le parc Gadbois pour qu'il aille au-delà de la rue Notre-Dame et on se propose d'y aménager la zone sportive. Donc le terrain de baseball qui existe présentement et qui se trouve à être à côté du Centre Gadbois serait déplacé au nord de la rue Notre-Dame. En plus du terrain de baseball, il pourrait y avoir des terrains de basketball, par exemple, ou d'autres activités sportives. Donc ça, c'est vraiment l'endroit pour les activités qui sont peut-être davantage organisées, donc qui sont peut-être plus supervisées par des associations ou par des groupes sportifs.

485 Enfin, j'ai juste une petite note sur l'accessibilité. Donc évidemment, un peu comme on vous mentionnait pour le PDUES, le pôle Gadbois, c'est très petit, mais c'est connecté à des quartiers. Il faut qu'on puisse s'y rendre facilement. Donc l'accessibilité est évidemment au cœur

490 de nos préoccupations. Déjà la STM a modifié le trajet de deux lignes d'autobus pour faciliter  
l'accès au Centre Gadbois. On envisage aussi l'aménagement de nouvelles pistes cyclables,  
notamment sur Côte Saint-Paul. On sait que la connexion aussi avec la piste du canal présente un  
certain défi. Donc ça aussi on est au courant et on travaille là-dessus.

495 Finalement donc je voudrais vous laisser sur la question que nous on se pose, c'est-à-dire  
ce qu'on aimerait savoir ultimement, c'est comment les gens souhaitent s'appropriier le pôle  
Gadbois. Maintenant que vous avez vu l'ampleur du territoire qui est couvert par le projet du pôle  
Gadbois, on aimerait vous entendre sur les activités, sur comment on devrait l'animer, comment  
on devrait l'occuper. Merci.

500 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Messieurs. On aimerait vous entendre le 24 mai. Ça va être le temps de  
donner votre point de vue sur tout ça mais ce soir, vous pouvez poser toutes les questions que  
vous voulez aux gens de la Ville, ils sont ici pour répondre et ils le feront avec plaisir.

505 Mais avant, je vais passer la parole à Élise Naud qui est ici à notre gauche et qui va aussi  
présenter... Vous savez, ce soir, c'est comme le début de la consultation, l'aspect vraiment public.  
Mais nous, ça fait à peu près deux mois qu'on est sur ce dossier-là. On a rencontré plein de gens,  
des institutions, des organismes communautaires puis on a échangé avec eux. Alors ce soir, on  
510 va vous présenter ça dans les quinze prochaines minutes. Donc Élise va coordonner cet aspect-  
là avec deux personnes qui sont des citoyens du quartier, qui sont impliqués dans des activités du  
quartier, et madame Élyse Cossette qui est du CIUSSS du-Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal et  
Serge Quenneville qui est de l'éco-quartier, ils se sont beaucoup impliqués dans les tables rondes  
qu'on a organisées récemment pour discuter avec plein de monde. Alors, je vous inviterais à  
515 venir, Serge et Élyse, joignez-vous à Élise Naud. Puis Élise, je te laisse diriger la parade.

**Mme ÉLISE NAUD :**

520 Bonjour! Ça me fait vraiment plaisir de présenter ce qui s'est fait jusqu'à maintenant dans cette démarche de consultation. Donc je suis Élise Naud. Voilà Élyse Cossette et Serge Quenneville. - C'est un petit peu mélangeant pour la sténo qui va faire la transcription mais ça, elle va s'arranger.

525 Alors je vais vous présenter la démarche, en fait, les différentes étapes de la démarche pour commencer, puis ensuite de ça, on va vous présenter un peu ce qu'il en est ressorti de différentes activités.

530 Alors il y a eu une première étape qui était une tournée de préconsultation où les commissaires ont rencontré différents acteurs du milieu pour identifier et valider des enjeux. Il y en a qu'on connaissait mais qu'il fallait valider pour s'en assurer. Dans la même époque, on a mis en ligne un questionnaire sur l'état actuel du territoire pour lequel on a eu 1 500 réponses, ce qui est assez impressionnant, qu'on va analyser sous peu.

535 La deuxième étape était des tables rondes thématiques qu'on a faites avec différents groupes du milieu, institutions aussi, dont le CIUSSS et l'éco-quartier. Alors les quatre tables avaient quatre thèmes différents que je vais vous présenter dans une diapo.

540 La troisième étape qui s'est faite parallèlement avec les tables rondes, c'était des ateliers créatifs qui ont été animés par Matthieu Bardin que vous avez vu à la table derrière à l'entrée - en fait, je m'excuse. Donc moi, je vais vous présenter quelques grands résultats de ces ateliers-là. Les ateliers étaient faits avec... On est allé par exemple dans une résidence pour personnes âgées, à la maison des jeunes RadoActif qui est juste à côté d'ici. Donc c'était avec des gens du milieu.

545 La quatrième étape, c'est celle d'aujourd'hui. On a eu une séance semblable à celle-ci la semaine dernière au Centre Gadbois. Et là, vous avez vu, il y a eu des kiosques, vous allez avoir la chance de poser des questions après la pause.

550 Et la dernière étape, c'est l'audition des opinions qui commence le 24 mai. Vous avez différentes façons de présenter votre opinion. Vous pouvez tout simplement vous inscrire et venir nous parler de ce que vous pensez, de ce que vous voudriez voir dans votre quartier. Vous pouvez nous écrire, ce qu'on appelle un mémoire, donc un court document écrit que vous déposez tout simplement à la commission ou vous pouvez faire une combinaison des deux, donc d'écrire un mémoire que vous déposez et que vous venez présenter à la commission.

555 L'avantage de venir présenter votre opinion de façon verbale ou écrite mais devant les commissaires, c'est qu'il peut y avoir un échange avec les commissaires. Les commissaires peuvent approfondir certains sujets, par exemple, ou vous poser des questions pour développer un peu vos idées. Ça c'est à partir du 24 mai, il faut s'inscrire. La date limite d'inscription : le 19 mai.

560 Tous nos documents sont en ligne depuis le 1er mars, tous nos documents. Il y en a qui se sont ajoutés par la suite mais le dossier de documentation est en ligne depuis le 1er mars. Et le rapport sera déposé au courant de l'été vers la fin du mois de juillet.

565 **LE PRÉSIDENT :**

Juste une minute. Il me semble qu'il y a beaucoup d'écho. Est-ce que vous entendez bien dans la salle? Oui? O.K. Parfait, on continue.

570 **Mme ÉLISE NAUD :**

575 Alors les quatre thèmes des tables rondes. Le premier thème était la qualité des milieux de vie. On a abordé deux volets : le volet social et le volet aménagement. La deuxième table était la connectivité et la mobilité. La troisième, la dynamisation économique et la cohabitation des fonctions. Et la dernière, les équipements collectifs.

Alors je vais passer la parole à Élyse pour commencer, qui va vous présenter la synthèse des deux premières tables.

**Mme ÉLYSE COSSETTE :**

580

Merci, Élise. Juste une petite correction, je ne suis pas citoyenne du quartier, je n'y habite pas mais j'y travaille depuis une douzaine d'années. Le CIUSSS, c'est essentiellement le CLSC, c'est la nouvelle appellation de notre organisation. Donc j'ai eu la chance d'être invitée pour participer avec plusieurs autres intervenants dans le quartier d'organismes communautaires et d'autres institutionnels, pour s'asseoir ensemble et réfléchir sur quels étaient notre vision, les enjeux qu'on voit, les problématiques et certaines solutions qui pourraient être apportées pour faire des quartiers, essentiellement Ville Émard, Côte Saint-Paul et Saint-Henri, pour assurer une meilleure qualité de vie.

585

590

Donc la première table ronde portait justement sur la qualité de vie des milieux, le volet aménagement. Donc ce que vous voyez, la diapositive, c'est un beau résumé des belles phrases qui tentent de résumer l'ensemble de ce qui s'est dit. Je vais le regarder avec vous mais je vais détailler un petit peu plus après.

595

Donc les éléments à considérer pour développer un milieu de vie agréable, sain et sécuritaire, c'était notre focus, c'est essentiellement : l'atténuation des nuisances qui sont liées à la présence des infrastructures. Veut, veut pas, l'échangeur est là. Alors en termes de bruits, poussières, îlots de chaleur, vibrations. L'aménagement en fonction des usages, donc le maintien des zones d'emploi et des besoins de la population. L'accès au logement de qualité et des logements abordables. Et l'équilibre social et le sentiment d'appartenance au quartier en termes de mixité sociale, patrimoine, culture et identité.

600

605

Donc je mets un petit peu de chair autour de l'os. Pour le volet aménagement, donc il y a des points qui sont ressortis sur les questions de l'environnement, c'est-à-dire deux points majeurs : le point de mesures de mitigation, c'est-à-dire des mesures qu'on peut mettre en place pour atténuer certaines nuisances comme le bruit, la poussière, les îlots de chaleur causés par cette masse de béton là, pendant et après les travaux. Et des aménagements d'espaces verts ou de diverses façons pour contrer un peu l'effet d'îlot de chaleur, des toits verts, des plantations appropriées.

610 Un deuxième élément, c'est l'aménagement du territoire visé en fonction des usages. Donc quand on parle d'usages, usage résidentiel, usage commercial, usage industriel, donc comment faire pour que le territoire soit aménagé pour permettre la cohabitation de l'ensemble de ces usages-là.

615 Et une suggestion très concrète qui a été faite, c'est de mettre en place un comité de suivi de toutes les années qui vont suivre, de 2017 à 2025 je crois, pour créer une espèce de vigilance autour de ce qui va se faire, pour s'assurer que les besoins et les désirs de la population sont bien respectés.

620 La question par rapport au logement. Il y a des besoins spécifiques qui sont nommés par des partenaires depuis de nombreuses années, c'est-à-dire un besoin de logement pour des grandes familles, c'est-à-dire de trois chambres et plus, et aussi pour des ménages à faible revenu. Et puis la construction de différents types de logement. Donc ça peut être sur le plan résidentiel, des maisons unifamiliales, des condos, des logements abordables, des logements  
625 communautaires, donc différents types de logement pour répondre à différents profils de personnes.

La question de la santé, la sécurité environnementale, donc on parle d'espaces verts sécuritaires, prévention des incivilités. Incivilités, ça peut être, un exemple, c'est les graffitis. Donc  
630 comment on peut faire pour prévenir l'apparition de nombreux graffitis dans le quartier déjà bien garni. Comment on peut faire des aménagements aussi participatifs, des espaces où les gens ont envie d'être inclus puis de participer.

Un équilibre social. Donc en termes d'aménagement, prévoir des aménagements pour ne  
635 pas répondre seulement à un groupe de personnes mais répondre à plusieurs groupes de personnes en termes d'âge, en termes de revenus, de besoins. Donc c'est un peu l'idée de prévoir des quartiers pour tout le monde.

640 Le développement d'un sentiment d'appartenance notamment, en fait, l'exemple qui a été donné, c'est de travailler à instaurer une culture de village, une culture où les gens ont envie de se parler, ils se côtoient et ils ont envie de s'entraider aussi.

645 Les enjeux sociaux maintenant, toujours en lien avec la qualité de vie des milieux. Les enjeux : développer des milieux de vie communautaires, des espaces où on peut se côtoyer, où l'identité, le devoir de mémoire sont mis en valeur, la mise en valeur du bâti patrimonial.

650 Une vigilance, d'être vigilant par rapport au phénomène de gentrification ou d'embourgeoisement – je ne sais jamais lequel est le bon terme français – bon, l'arrivée des nouvelles populations qui viennent, oui, dynamiser les commerces mais garder un équilibre pour que ça reste un phénomène qui ne contribue pas à exclure la population qui est déjà en place.

Des rues commerciales vivantes et diversifiées. On pense à Monk, un bout de Monk qui fait partie de ce secteur-là et surtout la rue de l'Église qui a besoin de beaucoup d'amour.

655 De toujours penser des éléments pour lutter contre la pauvreté. Il y a des éléments sur lesquels on n'a pas de contrôle mais quand on pense à des activités, prévoir d'inclure les exclus. Donc de penser à peut-être des tarifs préférentiels, toujours penser en termes de briser l'isolement social et physique surtout pour les personnes vulnérables.

660 Un dernier élément, une accessibilité géographique et économique au service. Donc on appelle ça un quartier complet, pensez à un quartier où on a accès à des logements, à des services, des commerces, des activités culturelles, loisirs, parcs équipements collectifs.

665 Ça fait le tour de la première table ronde. La deuxième est plus courte.

Alors la deuxième, c'est la connectivité et la mobilité. Je vais vous laisser lire ça puis je vais lire quand même mes éléments qui... Parce que je n'ai pas beaucoup de temps. Alors les éléments qui ont été identifiés pour faire du quartier un milieu où on a envie de vivre, c'est beaucoup la question des transports actifs qui a été amenée, avec une accessibilité universelle.

670 Quand on parle de transports actifs : la marche à pied, le vélo, même le transport collectif maintenant, on dit que c'est actif parce qu'il faut se déplacer. Donc des passages qui sont bien éclairés, qui sont dégagés, qui sont aménagés de façon sécuritaire.

675 Par rapport au transport collectif plus précisément : l'autobus et les métros, un système qu'on voudrait fiable, c'est-à-dire quand l'autobus est supposé de passer à telle heure, il passe à telle heure, qui répond aux besoins des quartiers en termes d'horaire, de fréquence, où on peut se déplacer à l'intérieur du quartier ou entre les quartiers et qui peut offrir une tarification sociale, c'est-à-dire qui peut être accessible aux personnes à faible revenu.

680 On souhaiterait que cette vision-là des transports soit développée de façon à ce que tout le monde ait sa place, non pas penser uniquement au transport automobile mais penser de façon générale, planifier de façon générale pour que les voitures, les piétons, les vélos, chacun ait sa place.

685 Il y a eu une idée de penser au canal Lachine comme une voie de transport utilitaire qui pourrait servir à passer de Ville Émard/Côte Saint-Paul à Saint-Henri et même plus. Connecter les quartiers de façon sécuritaire. Désenclaver le quartier, les quartiers parce que c'est des quartiers qui sont bordés par l'autoroute, les canaux. Donc penser à des mécanismes pour faire en sorte que l'isolement des gens est amélioré, en fait que les gens ne se sentent pas isolés.

690 Ça fait le tour, je vais m'arrêter là. Alors il y a plusieurs choses. J'espère que je rapporte le principal de ce qui s'est dit mais il y a encore beaucoup plus de détails.

**LE PRÉSIDENT :**

695 Mais si les gens veulent poser des questions là-dessus, ils pourront le faire aussi en deuxième partie.

**M. SERGE QUENNEVILLE :**

700

Je vais être bref, Monsieur le président, si vous permettez, juste trente secondes. Moi, je veux remercier le Théâtre Paradoxe parce que je trouve toujours inspirant de venir dans les lieux ici et je dois dire aussi que je trouve ça drôle de me retrouver entre la reine des martyrs et la porte du ciel. J'espère que c'est le processus par lequel on va vivre ensemble.

705

Il y a deux ateliers rapidement dont je vais essayer de vous faire la synthèse rapide mais qui peut porter à plusieurs discussions, parce que le travail qui a été fait avec la commission puis moi je considère que c'est vraiment un privilège, je vous souhaite tout le monde à un moment donné de participer à un processus comme ça, c'est un travail d'idéation collectif où on arrive à une synthèse qui est là.

710

La dynamisation économique et la cohabitation des fonctions, c'était le troisième atelier. Bien vous voyez, il y a quatre thèmes principaux qui étaient inclus dans ce qu'on appelait le quartier complet. Moi, j'appelle ça un éco-quartier, je travaille à l'éco-quartier. Mon nom, c'est Serge, je travaille dans le quartier ici.

715

Les quatre thèmes qui ont été retenus, on aurait peut-être pu déborder, vous pourrez peut-être voir de votre côté d'autres problématiques, c'est l'habitation qui concerne le contrôle entre autres de la gentrification résidentielle. Je pense qu'on le vit un petit peu dans le quartier, aussi dans Saint-Henri. Et le maintien des populations en place. Il y a quand même un mouvement de population assez important et intéressant aussi dans votre quartier, dans Saint-Paul/Ville Émard.

720

Les emplois, le maintien du secteur d'emploi dans Cabot. Des mesures incitatives à l'embauche local : développement de l'employabilité, le soutien aux jeunes entrepreneurs, c'est ressorti et la question du réseautage.

725

Les loisirs, l'accessibilité physique et économique des infrastructures et à des activités de loisir. Il y a Monseigneur Pigeon qui fait déjà beaucoup de choses dans le quartier.

730 Des services et des commerces de proximité, revitalisation des artères, signalisation  
propre au quartier, donc spécifique à la dynamique qu'il y a dans le quartier. Programme d'achat  
local et soutien aux initiatives locales, contrôle de la gentrification commerciale. Moi,  
personnellement, j'ai souvent eu des contacts avec les commerces, puis les gens de la SDC  
pourraient en parler aussi, c'est une problématique qui revient au niveau des commerces. Alors  
beaucoup de réflexion, beaucoup d'idées à ressortir sur ces thématiques-là.

735 Le dernier atelier, c'était sur les équipements collectifs, les équipements collectifs dans  
Saint-Henri, Saint-Paul/Émard sur le territoire de l'étude du plan de développement du PDUES.  
Premier point, le maintien des équipements. La plupart des gens... Moi, j'étais assis à une table  
avec des pros, c'était vraiment des bénévoles de longue date dans plusieurs cas, des gens qui  
740 vivent dans le quartier, qui contribuent depuis 15-20 ans et tous étaient unanimes pour dire le  
maintien d'abord et avant tout des équipements qu'on a déjà, qui pourraient peut-être suffire dans  
certains cas. La consolidation et l'entretien des équipements existants. L'amélioration de  
l'accessibilité et de la convivialité. Le développement de la trame culturelle, c'est ressorti aussi. La  
conversion de ruelles en espace vie, ça j'aime ça parce que c'est un peu notre mandat à l'éco-  
745 quartier de travailler sur les comités de ruelle et sur les ruelles vertes.

Évidemment, il y a des thématiques qui sont recoupées par rapport aux ateliers qu'Élyse a  
présentés. Donc tout ça, c'est comme un tissu social dans lequel on a essayé comme de  
développer des thématiques sectorielles, je dirais.

750 Quelques propositions pour le réaménagement du pôle Gadbois. Je ne reviendrai pas là-  
dessus, monsieur Ross a présenté assez bien le projet du pôle Gadbois et je sais qu'il y a  
plusieurs groupes, plusieurs citoyens qui m'ont évoqué plusieurs idées qu'ils aimeraient apporter  
sur le développement du pôle Gadbois. Voilà, j'ai tenu ma promesse, j'ai fait ça rapide. Merci.

755 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Serge.

760 **Mme ÉLISE NAUD :**

Il me reste un petit bout de présentation à faire, c'est de présenter les résultats, en fait, les grands résultats de certains ateliers qui ont déjà eu lieu. - Je vais rester assise parce que je dois vous pointer des choses et je dois les repérer sur la carte mais ce n'est pas parce que je ne veux pas vous voir.

765  
Alors on a eu déjà six ateliers dont un juste en face chez ACHIM, on en a eu à la maison des jeunes RadoActif un peu plus loin sur la rue, la maison de la culture Marie-Uguay, à l'école secondaire James Lyng, au Complexe Gadbois comme tel. Il y en a deux, trois qui s'en viennent, 770 il m'en manque une : la maison des jeunes La Galerie, donc la maison des jeunes qui est dans Saint-Henri, demain. :Le 28, c'est au CRCS Saint-Zotique donc à côté du parc Sir-Georges-Étienne-Cartier. Vous pouvez vous inscrire, il reste de la place, c'est ouvert à tous et il y a des feuilles pour s'inscrire à la table d'accueil. Et il va y en avoir un autre au mois de mai avec les gens d'affaires, donc notamment les entreprises, les commerçants, les communautés d'affaires, pour 775 voir un peu comment eux voient ce secteur-là.

Donc je vais vous inviter à regarder mon écran ici parce que je dois utiliser le pointeur. Alors premier élément qui est ressorti, ça a été de revitaliser le boulevard Monk et la rue de l'Église – alors c'est les deux rues en orange sur la carte – de différentes façons en ajoutant des 780 commerces, en faisant en sorte que les commerces ne ferment pas après un an ou deux, mais aussi en améliorant le mobilier urbain, l'aménagement de ces artères-là.

Il a été mentionné de pallier le désert alimentaire, donc de différentes façons en ajoutant des commerces mais aussi, il y a eu des propositions pour le site de la Canada Malting. Donc d'en 785 faire un pôle résidentiel, commercial et culturel.

Il y a eu des propositions de jardin, il y a eu toutes sortes de petites choses qui ont été proposées mais surtout d'ajouter des commerces.

790 Il a été mentionné de connecter les différents secteurs, donc intra et interquartiers, notamment d'ajouter des liens vers NDG, d'une façon ou d'une autre, qu'ils soient piétons, vélo, autobus mais d'ajouter des liens. Il y a eu une proposition de lier par une navette les deux lignes de métro, donc la ligne verte et la ligne orange pour faciliter les déplacements en transport collectif. Il y a eu des propositions de passerelle au-dessus du canal, dont une dans l'axe de la rue  
795 Hadley.

Pour ce qui est de connecter les quartiers, il y a eu amélioration des transports collectifs, donc que ce soit la fréquence ou l'ajout de ligne. Entre autres, il a été mentionné d'ajouter une ligne sur la rue Saint-Patrick, d'améliorer la fréquence des autobus qui se rendent au Centre  
800 Gadbois. Et les jeunes de l'école James Lyng ont proposé une ligne express vers le métro Lionel-Groulx. Il y a aussi eu une proposition d'ajouter une gare de train sur la voie ferrée.

Il a été mentionné d'aménager plus d'espaces publics, des centres communautaires, des jardins, des terrains sportifs, des espaces culturels. Donc j'en ai nommé quelques-uns mais il y a aussi certaines personnes ont soulevé que les abords du canal pourraient être utilisés pour  
805 aménager des terrains sportifs ou des zones culturelles, donc une scène où on pourrait avoir des spectacles, aller danser. Je pense qu'il y a eu une comparaison à la scène qui est sur le bord du fleuve à Verdun. Il y a eu aussi une proposition de réutiliser l'ancienne bibliothèque pour en faire une maison de la culture, par exemple, ou un centre culturel.

810 Verdir partout, donc partout où c'est possible, surtout aux abords des infrastructures. De créer une certaine forme de zone tampon pour atténuer justement les nuisances. D'ajouter des bancs, par exemple, à certains endroits pour en créer des petites zones intéressantes.

815 Favoriser la mobilité active, donc vélo, marche, surtout par l'ajout de pistes cyclables. Il y en a vraiment beaucoup qui ont été soulevées, certaines sont des ajouts, d'autres sont des prolongements. Il a notamment été demandé de prolonger la piste cyclable sur le bord du canal du côté nord jusqu'au Marché Atwater, donc d'essayer de trouver une façon de passer par-dessus la voie ferrée. Il y a des intersections plus problématiques qui ont été identifiées, notamment celle-là  
820 ici qui est à la limite du territoire mais qui est Saint-Antoine/Saint-Jacques. Ici, à la sortie du tunnel

Saint-Rémi, Saint-Ambroise/Saint-Rémi, Côte Saint-Paul/Monk, de l'Église/Saint-Patrick et Monk/Saint-Patrick.

825 Il y a eu une proposition qui n'est pas sur la carte mais qui était de devenir le premier quartier vert et solidaire. Ensuite, on a mentionné d'attirer des gens dans le quartier, donc d'utiliser les flux de transport, donc les gens qui passent à travers le quartier mais pour les attirer dans le quartier pour qu'ils consomment, pour qu'ils fassent des activités dans le quartier. Notamment, d'ajouter une zone ou en tout cas de permettre l'installation de bars-café sur Saint-Patrick. Créer de l'activité culturelle et économique justement dans le quartier, donc créer une vie de quartier.

830 Veiller à la sécurité des jeunes autour de l'école James Lyng et du pôle Gadbois. Je vous montrerai sur ma prochaine carte parce que j'ai un agrandi.

835 Pour le secteur Cabot et industriel, il y a eu beaucoup de propositions dont le maintien de la zone d'emploi. Le secteur Cabot, c'est celui-là ici. Maintien de la zone d'emploi. Implantation de bureaux le long de l'autoroute, donc pour créer une espèce d'écran. L'implantation de résidentiel également ça a été proposé mais en s'assurant que c'était à une distance raisonnable des infrastructures. De créer des pôles culturels à certains endroits, des incubateurs d'entreprise à d'autres. Et de maintenir une activité industrielle dans le secteur de la cour Turcot.

840 Ça, c'est un agrandissement autour du Centre Gadbois et de l'école James Lyng. Les jeunes de l'école considèrent que traverser la rue Notre-Dame, c'est très, très dangereux, donc ils demandent des mesures d'apaisement de la circulation juste en avant de l'école et un arrêt d'autobus directement en avant de l'école. Ils aimeraient avoir un mur à graffitis, par exemple, près de l'école. Ils aimeraient avoir des terrains de sport pour du basket, du soccer, du football, un skatepark. Ils aimeraient avoir une zone détente, table à pique-nique, des fontaines d'eau, un gazebo, un endroit en tout cas pour être plus tranquille. Ils ont même proposé un tunnel entre l'école et le Centre Gadbois.

845

850 Et les stationnements, là il y a eu plusieurs propositions de stationnement, vous l'avez probablement remarqué, mais dépendamment de l'atelier, le stationnement est à des endroits différents. Alors je vais vous laisser les regarder.

Ça fait le tour pour moi. Il y a d'autres ateliers qui s'en viennent. Donc il y a d'autres propositions qui vont s'ajouter, puis je vous invite à vous inscrire pour l'atelier de jeudi pour donner justement... mettre votre main à la pâte.

855

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Élise. Merci aussi à Élyse Cossette et Serge Quenneville. Là, on va prendre une petite pause de dix minutes maximum. Je vous invite fortement à aller vous inscrire, juste mettre votre nom sur la liste pour poser des questions après. Il n'y a pas de question futile, il n'y a pas de pas bonne question. Les questions que vous vous posez méritent d'être posées. Alors je vous invite à vous inscrire pour poser vos questions. Merci. On revient dans dix minutes.

860

865

---

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**

870

**LE PRÉSIDENT:**

Si vous voulez prendre place, on va continuer la soirée. Alors j'appellerais monsieur Dandurand, s'il vous plaît, à venir s'asseoir ici devant nous. Monsieur Dandurand, c'est vous? Asseyez-vous, prenez votre temps, j'ai l'air pressé mais je ne suis pas pressé du tout. Votre prénom, Monsieur, c'est pour les fins de l'enregistrement.

875

**M. FRANÇOIS DANDURAND :**

François Dandurand.

880

**LE PRÉSIDENT :**

Allez-y, Monsieur, posez-moi votre question.

**M. FRANÇOIS DANDURAND :**

885

J'ai manqué le début de la présentation mais je n'ai pas entendu parler d'un élément et je ne suis pas certain si, dans le cadre de cette consultation-là, ça peut être mentionné. Mais personnellement, je suis un résident de Verdun, je loue un mini entrepôt dans Saint-Henri, je vais souvent manger, je fais toutes sortes d'activités dans le quartier, je connais beaucoup de gens, peut-être moins le secteur Gadbois mais je suis déjà allé à l'aréna là-bas.

890

Moi, vraiment, la suggestion que j'ai envie de faire... En fait, je devrais plutôt dire que c'est une question.

895

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, ça serait mieux.

**M. FRANÇOIS DANDURAND :**

900

La question, c'est vraiment est-ce qu'il y a déjà une réflexion qui a pu se faire par rapport à faciliter la mobilité vraiment en transport actif, vélo, marche, à partir de Verdun vers le quartier Saint-Henri?

905

Je pourrais peut-être vous dire juste un petit préambule là-dessus, un peu mon expérience mais, bon, l'expérience de ma conjointe et d'autres gens que je connais, c'est qu'il y a vraiment un obstacle qui fait presque un kilomètre de long dans Verdun, entre Verdun et ce qui est vraiment impénétrable, c'est une enclave, c'est l'usine de traitement des eaux, enfin, c'est l'aqueduc, et puis la piste cyclable, il y a une piste cyclable qui est là mais bon elle fait un détour, on l'a vu sur les plans tout à l'heure, elle fait comme un détour le long de la rue Dupuis, elle s'en va vers de l'Église pour traverser, pour emprunter un pont qui est déjà existant et ensuite, elle retourne vers le nord-est, en fait peut-être plus le nord.

910

915 Donc vraiment il n'y a comme pas tout à fait de lien direct entre le secteur nord de Verdun et l'arrondissement du Sud-Ouest. Il faudrait passer par Atwater, le Marché Atwater ou sinon revenir... Enfin, c'est en dents de scie comme trajet.

**LE PRÉSIDENT :**

920 Donc votre question, c'est est-ce qu'il y a une réflexion déjà à la Ville...

**M. FRANÇOIS DANDURAND :**

925 Est-ce qu'il y a une réflexion pour faciliter vraiment, encourager l'utilisation du transport actif?

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

930 **M. FRANÇOIS DANDURAND :**

Entre ces deux arrondissements-là en particulier.

**LE PRÉSIDENT :**

935 Je vais demander à monsieur Bourque ou quelqu'un de son équipe de répondre à ça, s'ils le peuvent.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

940 Je vais répondre, Monsieur Lebeau. Alors pour répondre à la question de monsieur Dandurand, je vais tenter de vous regarder, Monsieur Lebeau, même si ce n'est vraiment pas naturel mais effectivement, qu'est-ce qu'on peut dire à ce stade-ci, c'est que l'enjeu de la mobilité

945 active ressort, le manque de liens cyclables, certains parcours, plus précisément les transitions  
entre Verdun et le Sud-Ouest sont problématiques. On est bien au courant que l'intersection de  
l'Église, l'intersection Galt avec de la Vérendrye, c'est très difficile de traverser même s'il y a des  
voies cyclables qui se rendent là. Il y a des limites aussi aux bandes cyclables. Et étant un  
cycliste, c'est sûr qu'il faut qu'on suive les parcours naturels que vont prendre les cyclistes. On ne  
950 pourra pas dire à un cycliste : « Va vers la gauche pendant 500 mètres pour revenir vers la  
droite. »

Donc c'est un enjeu qui ressort énormément des discussions, des tables rondes qui ont  
été tenues. C'est un enjeu qui semble se dessiner comme un enjeu prioritaire. Donc les enjeux qui  
sont prioritaires, le PDUES pourra y amener des actions concrètes.

955 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'on comprend qu'en ce moment il n'y a pas, puis il n'y a pas eu dans le passé de  
groupe d'étude ou quelqu'un qui avait le mandat d'étudier cette question-là spécifiquement?

960 **M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

Bien, c'est sûr que l'intersection de l'Église et de la Vérendrye a fait l'objet de nombreuses  
études, seulement cette intersection-là qui pourrait permettre un passage en ligne droite de  
965 Verdun vers le Sud-Ouest. Aussi, il y a certaines... La piste cyclable de la Vérendrye n'est pas  
encore ouverte mais elle est déjà construite, elle va permettre aux gens de Verdun de traverser  
par de l'Église, prendre à droite et de la Vérendrye jusqu'à la piste cyclable du canal de Lachine  
dans un parcours tout à fait naturel vers l'est de Montréal. Donc déjà ça, c'est une bonification. Ce  
n'est pas assez mais c'est vers ça qu'on souhaiterait s'en aller.

970 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que ça répond à votre question?

975 **M. FRANÇOIS DANDURAND :**

Ça répond en partie. Peut-être que je peux préciser un peu plus.

980 **LE PRÉSIDENT :**

Une deuxième petite question.

**M. FRANÇOIS DANDURAND :**

985 Une sous-question. Est-ce que ça pourrait être envisagé la possibilité d'avoir une passerelle carrément dans l'axe – je crois que c'est la rue Dupuis mais là, je n'ai pas de carte devant moi, je ne me suis pas vraiment préparé – dans l'axe de la rue qui fait un petit peu est-ouest à Verdun et qui à un moment donné bifurque vers de l'Église. Ça fait que je ne sais pas si c'est Dupuis, ma géographie verdunoise... Ça fait seulement qu'un an que j'habite là. Et afin de  
990 traverser le canal puis peut-être soit passer en tunnel sous l'autoroute ou une passerelle mais bon vraiment sauver, couper un minimum de 500 mètres de détour pour les gens plus comme du nord-est de Verdun.

**LE PRÉSIDENT :**

995 Vous avez ici une carte de mobilité qu'on appelle du secteur, donc qui montre des points de liaison.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1000 C'est intéressant d'avoir la carte mais pour répondre à la question, on souhaite discuter des enjeux. On comprend qu'il y a un enjeu de connectivité entre Verdun et l'arrondissement du Sud-Ouest au niveau des liens cyclables. Tout est ouvert actuellement sur les propositions et on encourage les citoyens, Monsieur Lebeau, à déposer des mémoires, à déposer leurs idées. Nous,

1005 ce sera notre rôle, l'arrondissement et la Ville de Montréal, de voir la faisabilité financière et technique des aménagements proposés.

C'est sûr qu'une passerelle à prime abord ça semble intéressant mais il faut voir aussi tous les coûts associés à ça, puis voir s'il n'y a pas d'autres chemins qui peuvent être développés.  
1010 Mais on est ouvert à toutes les propositions. On en prend bonne note et on prend surtout note de l'enjeu qui a déjà été souligné par plusieurs citoyens, je tiens à le mentionner, d'un problème de lien cyclable, même de lien carrément entre Verdun et le Sud-Ouest. Puis on comprend qu'il y a un désir d'en avoir un dans l'axe de la rue Dupuis, proche de l'usine de filtration Atwater.

1015 **LE PRÉSIDENT :**

Ça va pour ce soir?

1020 **M. FRANÇOIS DANDURAND :**

Je pourrais arriver avec une dernière petite question rapide?

**LE PRÉSIDENT :**

1025 Petite, petite, petite.

**M. FRANÇOIS DANDURAND :**

1030 Très rapide. Est-ce que ça a été envisagé aussi la possibilité de permettre la circulation des vélos dans le tunnel Saint-Rémi alors qu'il y a quatre voies dans le tunnel Saint-Rémi, en fait deux fois deux voies, et il y a très peu de trafic sauf peut-être une demi-heure le matin entre 7 h 30 et 8 h.

**LE PRÉSIDENT :**

1035

Donc est-ce que ça a été envisagé? Est-ce envisageable?

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1040

Je suis content qu'on l'aborde. Récemment, la Ville a annoncé un plan d'action sur les viaducs suite à certains événements déplorables qui ont eu lieu notamment dans le viaduc Saint-Denis. Le viaduc Saint-Rémi a été identifié par le responsable de ce dossier-là à la Ville. Le tunnel Saint-Rémi, il faut comprendre que les accès, l'entrée et la sortie, ont été refaits. Malheureusement, l'intérieur du tunnel n'a pas encore eu d'intervention mais c'est des travaux que  
1045 doit réaliser la Ville et on va voir au niveau technique qu'est-ce qui est possible de faire. Si un lien cyclable par Saint-Rémi/Laurendeau ressort comme un axe à privilégier, on pourra faire réaliser les études pour voir comment le lien cyclable peut être aménagé dans ce viaduc-là.

1045

1050

Donc je rappelle, Mathieu me le rappelle, on a un budget pour réaliser des études, donc c'est des genres d'étude de faisabilité qu'on pourrait faire réaliser pour le tunnel Saint-Rémi qui doit de toute façon, l'intérieur du tunnel, l'accès et la sortie doivent être refaits. Donc on a une opportunité là qu'on pourrait saisir et ça a même été annoncé dans le cadre de la réflexion des viaducs de la Ville de Montréal, le viaduc Saint-Rémi a été donné en exemple comme un viaduc à repenser.

1055

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Bourque. Merci beaucoup, Monsieur Dandurand.

1060

**M. FRANÇOIS DANDURAND :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1065

Vous avez dit que vous n'étiez pas préparé. Moi, je vous invite à vous préparer, vous semblez avoir beaucoup de choses à dire le 24 mai. Vous pourrez venir nous présenter un mémoire, ça peut porter sur des points précis, hein, il n'y a pas de problème.

1070

**M. FRANÇOIS DANDURAND :**

Ou par écrit, selon mes disponibilités à ce moment-là. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1075

Merci. Ensuite, sur la liste, j'ai monsieur Thomas ou *Thomas*, je ne sais pas comment le prononcer... Urs ? C'est Thomas ou *Thomas*?

**M. URS THOMAS :**

1080

Les deux.

**LE PRÉSIDENT :**

1085

Comme je veux, c'est les deux.

**M. URS THOMAS :**

1090

Ça dépend des jours.

**LE PRÉSIDENT :**

Allez-y, Monsieur.

1095 **M. URS THOMAS :**

Oui. J'habite à Ville Émard depuis une trentaine d'années et j'aime beaucoup de quartier. Une chose qui me dérange depuis un an ou deux, c'est la nouvelle lumière dans les deux parcs, celui juste à côté de la station Jolicoeur et celui Jolicoeur et Irwin. Celui à côté du métro a du tennis, l'autre je ne sais plus, peut-être aussi, il me semble. Maintenant, la raison pourquoi ça me dérange, c'est que la lumière est excessivement forte, elle est vraiment abusive. Elle dérange dans les yeux. C'est vraiment une pollution visuelle. Dans le pamphlet, on a parlé de pollution visuelle. Ça, c'est vraiment un exemple de ça. C'est un gaspillage d'argent des contribuables, c'est un gaspillage et anti-écologique d'électricité. Même quand il pleut, on met la lumière. Quand il n'y a personne nulle part, on met la lumière en plein. C'est tout simplement ça.

1105 **LE PRÉSIDENT :**

Votre question?

1110

**M. URS THOMAS :**

La question, le point principal vraiment, o.k., est-ce qu'on pourrait mettre dans le Google que tout le monde qui s'occupe de ce genre de question, mettre : *pollution lumineuse Québec*. Madame, Messieurs, Mesdames, vous allez trouver que le gouvernement du Québec est très conscient qu'est-ce que ça veut dire la pollution lumineuse. Il y a des bonnes informations ce que le gouvernement du Québec dit à ce sujet.

Un dernier point très spécifique, ils parlent des oiseaux qui sont dérangés. Les oiseaux mangent les insectes, beaucoup, énormément. Donc si les oiseaux sont dérangés, ça aura un impact sur les insectes, toutes sortes d'insectes. Il faudrait parler avec des spécialistes qu'est-ce que ça peut avoir comme impact. Donc ce n'est pas innocent.

1120

**LE PRÉSIDENT :**

1125

Donc concernant les oiseaux, est-ce que vous avez des questions spécifiques?

**M. URS THOMAS :**

1130

Non, mais le site du Québec mentionne les oiseaux, c'est pour ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1135

Est-ce que la Ville, vous avez quelque chose à dire là-dessus? Avez-vous déjà étudié cette question-là?

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1140

Disons qu'au niveau des nuisances, de façon générale, Monsieur le président, la pollution visuelle, l'intensité lumineuse, ça nous touche dans le PDUES parce qu'on a quand même une autoroute. Tout qu'est-ce que je peux dire, c'est qu'effectivement la Ville change actuellement l'ensemble des ampoules dont vont être munis les lampadaires et l'éclairage DEL est un éclairage qui n'a pas la même intensité lumineuse. Et la Direction de la santé publique mène actuellement une étude sur l'éclairage DEL et les impacts au niveau des êtres humains. Je n'ai pas d'autres éléments à apporter comme élément de réponse à ce stade-ci.

1145

**LE PRÉSIDENT :**

1150

Donc la Santé publique mène des études sur ces questions-là de pollution visuelle à cause de l'éclairage.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1155 Mène des études sur le DEL, les impacts du DEL sur l'être humain, mais je ne sais pas non plus si la question de monsieur *Thomas* ou Thomas s'adressait vraiment à une problématique d'une lumière DEL, c'est à voir.

**M. URS THOMAS :**

1160 Si vous regardez de la rue jusqu'à Irwin, c'est quand même assez loin. Ça dérange d'une si grande distance. C'est incroyable. Et à n'importe quelle température. Une fois que ça commence la saison, c'est comme ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1165 Je vous remercie, monsieur Thomas, *Thomas*. Merci beaucoup.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1170 On peut souligner qu'on va faire une petite visite le soir pour constater.

**LE PRÉSIDENT :**

1175 J'ai monsieur Kenneth Asinowski. Allez-y, Monsieur.

**M. KENNETH ASINOWSKI :**

1180 Si j'ai compris comme il faut, monsieur Bourque a dit que le secteur Cabot reste comme un secteur industriel, je veux savoir - peut-être, I will speak in English. I want to know what the city's vision is for that sector in terms of what types of businesses, what visions that they're having there, and how many businesses are currently there, and how many people are employed in that sector currently?

**LE PRÉSIDENT :**

1185 Est-ce que vous avez les réponses?

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1190 Qu'est-ce que je peux répondre, c'est qu'il y a une étude actuellement qui va caractériser l'ensemble du secteur Cabot. Ça va nous permettre de savoir précisément en date d'aujourd'hui – c'est une façon de parler – quel genre d'entreprises occupent les locaux, le nombre d'emplois par entreprise, le nombre de locaux vacants, et ça va nous donner un portrait complet du secteur Cabot. Cette étude-là aussi va nous permettre, va nous donner des pistes de positionnement du secteur Cabot.

1195 Donc tout ce que je peux répondre actuellement, c'est que nous sommes en réflexion, Monsieur le président, et que cette étude-là va alimenter cette réflexion-là. On a eu d'ailleurs plusieurs commentaires des citoyens sur le secteur Cabot, sur la vocation que devrait prendre ce secteur-là. Donc on est à l'écoute, on attend les résultats d'études mais c'est certain que le  
1200 secteur Cabot fait partie de la réflexion du PDUES et l'avenir du secteur Cabot fait partie de notre réflexion.

**LE PRÉSIDENT :**

1205 Est-ce que la réponse est assez claire pour vous?

**M. KENNETH ASINOWSKI :**

1210 Oui, oui, parfait. Are there any serious environmental issues involving the secteur Cabot, that are a barrier to changing its vocation to residential or something else?

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1215 Bien c'est sûr que sans avoir une caractérisation complète des sols du secteur Cabot  
parce qu'il y a des terrains privés auxquels on n'a pas accès aux données, juste le passif industriel  
du secteur Cabot, on peut déduire qu'il y a des terrains qui sont très contaminés dans le secteur  
Cabot et c'est évident que la contamination de ces terrains-là va être une charge au niveau de leur  
1220 changement de vocation, particulièrement si on va vers des vocations résidentielles où les sols  
vont devoir être nettoyés d'à peu près l'ensemble des contaminants. Donc il y a un passif  
environnemental associé au secteur Cabot, associé à la contamination des sols notamment.

Aussi, le secteur Cabot est adjacent à une autoroute, il ne faut pas l'oublier. Donc au  
niveau des vocations possibles aux abords d'une autoroute, il y a des enjeux effectivement  
environnementaux associés à la proximité d'une autoroute, on ne se le cachera pas.

1225

**LE PRÉSIDENT :**

Ça répond à votre question?

1230

**M. KENNETH ASINOWSKI :**

Oui, merci.

1235

**LE PRÉSIDENT :**

Thank you very much. J'ai monsieur Martinez Javier. - Vous me direz si je prononce bien  
votre nom.

1240

**M. JAVIER MARTINEZ :**

Non, vous ne le prononcez pas bien mais ce n'est pas grave.

**LE PRÉSIDENT :**

Non, mais prononcez-le vous.

1245

**M. JAVIER MARTINEZ :**

Non, non. Javier, ça va être correct.

1250

**LE PRÉSIDENT :**

Javier.

**M. JAVIER MARTINEZ :**

1255

On ne va pas jouer comme avec monsieur *Thomas* ici.

**LE PRÉSIDENT :**

1260

Ce n'est pas grave.

**M. JAVIER MARTINEZ :**

C'est plus ou moins...

1265

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez une question, Monsieur?

1270 **M. JAVIER MARTINEZ :**

Oui, j'ai une question qui m'a un petit peu offusqué. Dans le plan que j'ai vu quand j'ai reçu le petit pamphlet ici, la rue Monk est comme inexistante. Elle fait à peu près un centimètre sur le dessin et puis... Je vais m'approcher, c'est parce que je suis bien gêné de parler en public.

1275

**LE PRÉSIDENT :**

Parlez à moi. Vous parlez juste à une personne.

1280 **M. JAVIER MARTINEZ :**

Oui, je ne suis pas sûr. Ça fait que je ne comprends pas l'impact, l'impact quand je regarde la carte est énorme sur Ville Émard de ce projet-là que j'ai de la misère à nommer mais ce n'est pas de votre faute à vous si le ministère des Transports a décidé de faire ça. Et puis le lien de Verdun, c'est l'fun, mais le lien de Ville Émard vers Gadbois, vers Saint-Henri, comment il va se faire?

1285

Quand je vais y aller avec mon enfant, est-ce qu'il va falloir que je passe uniquement par les nouveaux égorgoirs que j'appelle, parce que Place Bonaventure, quand tu vas de l'est à l'ouest où est-ce qu'il y a le train qui passe, ils ont démoli une autoroute qui était dans les airs mais le train, lui, tu ne peux pas le démolir. Ça fait que quand tu passes, tu passes à travers une bébelle qui est remplie de pigeons, puis que c'est à peu près la même chose qu'on est en train de reconstituer à une, deux, trois places à peu près, si je comprends bien. Puis ça, ça va être notre lien de Ville Émard vers Saint-Henri. Vers le Sud-Ouest.

1290

1295

Je comprends la requalification des endroits très, très chics et jolis entre le canal puis l'autoroute, que ça va faire des bureaux avec ces vues uniques vers le centre-ville. Eux autres, ils n'en ont pas de problème. Mais moi, je veux savoir comment je vais m'en aller vers Saint-Henri avec ma famille, mes enfants, puis profiter de la perméabilité qu'il y avait en ce moment avec une autoroute qui était dans les airs, puis que je ne voyais même pas.

1300

**LE PRÉSIDENT :**

Donc votre question est quelle sera la connectivité entre les deux secteurs.

1305 **M. JAVIER MARTINEZ :**

Oui, mais à partir de Ville Émard vers l'endroit où est-ce qu'il y a de l'action, vers l'hôpital. Même là, je veux dire, l'hôpital, il y a un chemin piéton qui se rend jusqu'à un endroit où c'est marqué « pas de piéton », tu sais? Où est-ce qu'il y a un parking souterrain de sept étages, mon ex-collègue de bureau où je travaillais avait bien travaillé là-dessus, mais en tout cas, je veux comprendre un petit peu la connectivité de Ville Émard vers l'hôpital, de Ville Émard vers Saint-Henri, puis de quelle façon que ça va se passer, que ça ne ressemble pas juste à des égorgoirs que je traverse. Puis je suis assez fâché que je vais faire des pétitions, s'il faut, puis je vais vous apporter un petit... Le 24 mai, il y a quelque chose qui se passe?

1315

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui. Bien oui.

1320 **M. JAVIER MARTINEZ :**

J'ai hâte.

**LE PRÉSIDENT :**

1325

On vous entendra le 24 mai avec vos propositions.

**M. JAVIER MARTINEZ :**

1330

Je n'ai pas beaucoup de propositions parce qu'il y a comme un mystère au sujet de cette autoroute-là.

**LE PRÉSIDENT :**

1335 Bien, c'est-à-dire, moi je veux clarifier quelque chose. Nous on n'a pas, la commission ici, on n'a aucun mandat sur Turcot, on n'a aucun pouvoir là-dessus.

**M. JAVIER MARTINEZ :**

1340 Je comprends. Je comprends.

**LE PRÉSIDENT :**

1345 Puis on n'a aucune compétence particulière non plus. Alors on ne peut pas intervenir, je ne pourrais pas vous répondre quoi que ce soit sur Turcot. Nous on essaie de regarder, compte tenu que Turcot est là, puis d'autres barrières urbaines aussi, le canal à certains égards, c'en est une, le chemin de fer, c'en est une, comment en tenant compte de ça on peut mieux aménager les abords de l'échangeur. Tel est notre mandat.

**M. JAVIER MARTINEZ :**

1350 Quelle sera la perméabilité justement, comment j'accède en bicyclette, en vélo de Ville Émard jusque l'autre bord.

**LE PRÉSIDENT :**

1355 Oui, bien sûr, bien sûr. Ça, ça fait partie tout à fait d'un éventuel PDUES.

**M. JAVIER MARTINEZ :**

1360 Parce que Verdun, je comprends, mais moi, il me semble que je suis plus proche que Verdun quand je suis là. Puis pour répondre à monsieur ici, ben je pense que les lumières fortes...

**LE PRÉSIDENT :**

1365 Non, mais vous n'avez pas besoin de répondre à monsieur. Je vais laisser la parole aux gens de la Ville. Je ne sais pas si vous avez à ce moment-ci...

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1370 Je voudrais juste savoir précisément c'est quoi la question.

**LE PRÉSIDENT :**

1375 La connectivité entre les liens de connectivité, c'est ça, les liens de déplacement entre Ville Émard, l'hôpital et Saint-Henri.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1380 Bien écoutez, qu'est-ce que je peux répondre, c'est que c'est un enjeu qui a été soulevé par de nombreux citoyens, c'est un enjeu qui va être considéré dans l'élaboration du PDUES. On note les appréhensions soulevées. Mais je ne peux pas prédire les résultats du PDUES, mais si c'est un enjeu qui ressort, la connectivité à un quartier, si ça ressort l'accès au CUSM, c'est quelque chose qui a ressorti, c'est quelque chose qu'on pourra amener des solutions concrètes.

1385 Je vais donner des exemples, notamment avec Parcs Canada, en améliorant les passages du canal, en améliorant les liens cyclables, des liens cyclables clairs, pas juste peut-être des bandes mais vraiment d'avoir des liens cyclables plus clairs, des accès plus clairs vers le CUSM. Mais tout ça, je fais beaucoup de projection parce que c'est vers ça qu'on souhaite aller. Et si l'enjeu de la connectivité entre Émard et Saint-Henri, c'est quelque chose qui ressort, on va pouvoir le travailler dans le cadre du PDUES.

1390

**M. JAVIER MARTINEZ :**

1395 Puis juste une question : pourquoi le gris s'arrête, s'en va tellement vers l'ouest, puis il ne  
pognerait pas un petit peu plus Ville Émard? En termes de quantité de citoyens, de gens qui ont à  
traverser ça.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1400 Dans le fond, le territoire... Pardon.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc la question c'est pourquoi le territoire a été délimité comme ça?

1405 **M. JAVIER MARTINEZ :**

C'est ça. C'est ça.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1410 Je vais laisser mon collègue répondre.

**M. MATHIEU DELAGE :**

1415 Au fond, les limites du territoire, on l'a dit à la présentation, c'est une superficie déjà assez  
importante, on a deux kilomètres carrés. Essentiellement, l'objectif du plan de développement,  
c'est d'améliorer la qualité de vie aux abords directement de l'échangeur Turcot, puis évidemment,  
il faut tracer des limites en quelque part. On aurait bien aimé ça couvrir plus grand le territoire,  
mais disons c'est l'entente qu'on a actuellement, l'assiette entre la Ville et le MTQ, c'est ce que  
1420 vous voyez ici. Mais évidemment, on l'a dit, on le répète aussi, au kiosque vous avez peut-être vu,  
il y a des enjeux qui débordent ces limites-là. Évidemment, on ne les ignorera pas. Et les actions

vont assurément transcender ces limites-là, s'il y a des interventions à apporter. Vous avez nommé en début de votre question la condition du boulevard Monk, c'est un exemple qui ressort beaucoup avec les échanges des tables rondes. Donc s'il y a des actions qui doivent transcender ces limites-là, bien ils le feront.

1425

**M. JAVIER MARTINEZ :**

Merci.

1430

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va? Alors n'oubliez-nous pas le 24 mai. On vous attend. Vous vouliez intervenir, Monsieur Ross?

1435

**M. DAVID ROSS :**

Oui. C'est juste pour compléter la réponse de mes collègues. Il y a un plan vélo de la Ville de Montréal qui est en développement, qui est déjà adopté. Et donc les liens avec le CUSM sont identifiés dans ce plan-là. Donc déjà il y a des liens qui sont connus, puis on pourra diffuser l'information et vous la remettre à ce moment-là, ce qui pourra peut-être permettre de répondre à la question de monsieur.

1440

**LE PRÉSIDENT :**

1445

Oui. Il faut dire qu'en ce moment, on a rencontré plein de monde, on a échangé beaucoup, puis dans le fond, on recueille les questions, les préoccupations, les préférences des citoyens. Après ça, on va brasser ça comme il faut, puis on va amener à la Ville une espèce de vision qui sera basée sur ce que les gens nous ont dit.

1450

Et les spécialistes de la Ville auront le temps de travailler – pas assez de temps à leur goût – mais auront le temps de travailler sur un plan précis pour essayer de répondre à toutes ces

1455 préoccupations-là qui nous ont été soulevées. Et en effet les questions de connectivité reviennent constamment dans nos discussions avec les gens du milieu.

1460 Puis aussi la question du boulevard Monk que vous avez posée revient très, très souvent dans les exemples de détérioration passée avec le temps, Monk, de l'Église, etc., et les gens nous citent ces exemples-là souvent comme... Les gens nous disent : « On aimerait revivre un quartier complet » comme ça a été dit plus tôt, donc avec des commerces de proximité, des services de proximité, des résidences, etc. Alors ce sera plus tard aux gens de la Ville d'essayer d'imaginer des mesures concrètes pour aller vers ça, si tel est leur choix. Voilà.

1465 J'ai madame Élyse Cossette. Élyse n'habite pas le quartier mais travaille dans le quartier, elle l'a précisé tout à l'heure.

**Mme ÉLYSE COSSETTE :**

1470 Bonsoir! Ce n'est pas la première fois qu'on se parle mais je voudrais apporter à votre attention la question précise de la santé. On a parlé... Monsieur a parlé de la pollution lumineuse. Moi, je voudrais avoir des informations concernant ce qui peut se faire ou ce que vous savez concernant la pollution par le bruit et par la pollution atmosphérique due au passage de centaines, de milliers de voitures chaque jour.

1475 On sait que évidemment la pollution de l'air cause de nombreux problèmes physiques liés par de l'asthme, différents problèmes de santé respiratoire et ça va même jusqu'à provoquer la naissance de bébé de faible poids. Il y a différents impacts qui sont déjà étudiés. La question du bruit, c'est peut-être un petit peu moins documenté, en tout cas, à ma connaissance. Dans le fond, on a eu des informations il y a plusieurs années sur les impacts liés à la santé en fonction de la hauteur de l'échangeur tel qu'il est actuellement. Donc en fonction de cette configuration-là, on a eu de l'information sur comment ça amenait la pollution au sol. On sait que l'échangeur va être configuré, va être plus bas, il va être sur remblai, ce qui va changer quand même plusieurs  
1480 éléments de données scientifiques j'imagine.

1485 Alors ma question, c'est est-ce que vont être prévues différentes études pour documenter l'impact sur la santé – je parle de pollution de l'air et du bruit – avec la nouvelle configuration? Et si oui, quelles sont les mesures qui vont être mises en place pour atténuer les nuisances?

**LE PRÉSIDENT :**

1490 Merci. Est-ce que la question vous apparaît claire?

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1495 Oui, excellente question, d'ailleurs. Donc effectivement, l'environnement est un enjeu qui ressort, toutes les nuisances associées à l'autoroute. La Direction de la santé publique a produit des documents sur les impacts généraux des autoroutes et avait déposé aussi dans le cadre de la mobilisation Turcot. On a sollicité nos partenaires, on travaille actuellement avec la Direction de la santé publique pour voir quelles sont les études qu'on a actuellement, quelles études on pourrait faire produire avec nos partenaires et même au-delà de ça, donner des mandats d'étude pour évaluer les impacts de l'autoroute au niveau de la qualité de l'air, du bruit, etc.

1500 On est en pourparlers actuellement avec la Direction de la santé publique là-dessus et on souhaite faire réaliser toutes les études qui vont nous permettre de prendre les bonnes décisions, si l'enjeu environnemental continue à ressortir comme un enjeu prioritaire, on serait très surpris qu'il ne ressorte pas comme un des enjeux prioritaires suite à la consultation. Et les mesures qu'on souhaite mettre en place seront évaluées par des spécialistes de la qualité de l'air et on souhaite mettre en place les mesures qui seront le plus efficaces. Donc est-ce que ça sera par un plan canopée? Est-ce que ça sera par des mesures innovantes, etc.?

1510 Dans le fond, l'arrondissement s'engage, si cet enjeu-là ressort, de poursuivre, de faire réaliser les études nécessaires pour prendre les moyens d'action ciblés qui auront des impacts directs pour améliorer la qualité de l'air des quartiers visés.

1515 Il faut dire, j'ajoute un petit détail, c'est qu'effectivement, la configuration de l'autoroute va être modifiée. Donc il faudra que les études se portent sur la nouvelle configuration de l'autoroute. Reste que dans certains secteurs, l'autoroute n'est pas vraiment abaissée. On voit dans le secteur Cabot, les viaducs qui sont construits, c'est pratiquement la même hauteur que l'autoroute actuelle. Mais dans le fond, on va faire réaliser l'ensemble des études nécessaires. On est en

1520 pourparlers avec la Direction de la santé publique et les mesures qu'on va mettre en place, évidemment ce n'est pas moi comme urbaniste qui va décider des mesures, on va solliciter les spécialistes dans ce domaine-là et s'ils ne sont pas disponibles à travers le réseau de nos partenaires publics, on va s'assurer – on a 500 000 \$ pour réaliser des mandats d'étude – d'aller chercher, de faire réaliser les études qui vont nous permettre de mettre en place les meilleures mesures de celles qui auront le plus d'impact.

1525

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que ça répond?

1530

**Mme ÉLYSE COSSETTE :**

Une sous-question?

1535

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

1540

**M. DAVID ROSS :**

Juste un instant, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Monsieur Ross?

1545 **M. DAVID ROSS :**

On a la chef de section responsable du projet Turcot à la Ville qui aurait des informations pertinentes en lien direct avec la question. Je lui cèderais donc la parole à ce moment-là.

1550 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, vous pouvez.

1555 **M. DAVID ROSS :**

Marie-Sophie Couture.

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

1560 Marie-Sophie Couture. Juste pour vous dire que la question de la qualité de l'air est quand même... On a présentement des stations de qualité de l'air qui sont pilotées par la Ville de Montréal dans le secteur et qui va l'être tout le long de la construction en tant que telle. Il y a une séance d'information qui aura lieu sur la qualité de l'air lors du comité de bon voisinage, le prochain, et il y a eu également une séance d'information, que vous pouvez aller retrouver les informations, qui a été présentée également dans le comité de bon voisinage.

1570 C'est des informations qui sont en ligne, vous pouvez les suivre. Tout l'ensemble du chantier actuellement, on le prend très au sérieux au niveau de la Ville, c'est sous *monitoring*, la qualité de l'air est analysée par une équipe d'experts indépendante qui relève directement de la Direction de l'environnement. Donc ce n'est vraiment pas quelque chose... Alors les données, comme on dit, sur la qualité de l'air sont *monitorées*, sont analysées.

1575 Je pense qu'il y a une petite nuance à faire au niveau des études à venir. C'est plutôt sur les mesures dans le cadre des aménagements pour améliorer et s'assurer des bons rendus, mais les études présentement sur l'état de la qualité de l'air et de leur analyse par la Direction de

1580 l'environnement sont vraiment en cours de façon standard. C'est d'autant plus important que la station... Il ne faut pas oublier que le MTQ passe à côté de l'usine de filtration de la Ville de Montréal, on n'a pris ça extrêmement pas à la légère mais on a mis tout l'attirail pour être capable de donner des mesures de mitigation, mais également des mesures de voir les niveaux de qualité de l'air qui existent dans le secteur mais également au niveau du bruit.

**LE PRÉSIDENT :**

1585 Merci beaucoup, Madame Couture. Est-ce que ça répond à votre question?

**Mme ÉLYSE COSSETTE :**

Oui, ça va.

1590 **LE PRÉSIDENT :**

1595 Évidemment, toute personne, institution, organisme qui a quelque chose à dire, qui a un apport à donner à la communauté, des idées pour effectivement les meilleures mesures à prendre pour améliorer la qualité de l'air aux alentours de Turcot puis la même chose pour le bruit, est bienvenu le 24 mai. Venez nous présenter vos idées, c'est certain qu'on va en tenir compte. Mais c'est certain aussi que cette problématique-là, comme monsieur Bourque l'a mentionné, depuis le début de nos consultations, ça revient constamment. Alors c'est sûr qu'on ne pourra pas passer à côté. Oui, Monsieur Bourque?

1600 **M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1605 Je fais juste ajouter une petite nuance. C'est sûr que nous, l'équipe PDUES, on tente d'améliorer la qualité des quartiers dans le fond suite aux travaux. Là, actuellement, il faut que les citoyens comprennent qu'il y a des impacts, je ne dis pas que ce n'est pas des impacts qui sont mineurs, mais des impacts associés vraiment au chantier de construction, au sciage du béton, au passage de milliers de camions lourds dans le cadre des travaux. Le défi, je pense, c'est ça que

madame Cossette soulevait, c'est comment on va pouvoir voir à terme l'impact de l'autoroute après les travaux, puis comment mettre des mesures en place.

1610           Donc nous, c'est vraiment là-dessus qu'on va travailler. C'est sûr qu'on ne mettra pas des mesures en place pour le sciage de béton dans le cadre du chantier. Nous, c'est vraiment de voir à terme, une fois que l'autoroute est livrée, qu'est-ce qu'elle va faire comme impact, puis qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que la qualité de l'air soit au rendez-vous dans les quartiers, dans les milieux de vie pour pas qu'il y ait d'impact sur la santé publique.

1615

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Est-ce que d'autres personnes voudraient s'exprimer, poser des questions? Oui, allez-y, Madame. Je vais vous demander de vous identifier, s'il vous plaît.

1620

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

Bonjour! Louise Beaudoin.

1625

**LE PRÉSIDENT :**

Louise Beaudoin.

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

1630

Résidente de Ville Émard depuis 20 ans. Écoutez, c'est parce qu'en attendant, on vit ici, puis là, j'entends madame qui dit qu'elle prend très, très au sérieux la qualité de l'air, tout est mesuré. Mais est-ce qu'on nous avertit, nous, les citoyens, si ça devient dangereux la qualité de l'air à côté de... Comment on sait ça? Parce qu'en attendant, c'est beau, ça va être en 2025 mais maintenant, on vit dans le chantier. On étend notre linge dehors puis il est plein de poussière.

1635

**LE PRÉSIDENT :**

Madame, vous vous adressez à moi.

1640

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

Oui, excusez-moi. Voilà.

1645

**LE PRÉSIDENT :**

C'est une bonne question.

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

1650

Alors voilà. C'est maintenant aussi mais je ne sais pas à quelle tribune je peux m'adresser. C'est celle-là où je suis actuellement.

**LE PRÉSIDENT :**

1655

Bien là, vous me posez votre question. Donc votre question précise...

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

1660

Oui. Alors je repose la question : est-ce qu'on nous avertit? Est-ce qu'on sait ce qui se passe sur la qualité de l'air aujourd'hui, maintenant ?

**LE PRÉSIDENT :**

1665

Je pense que la question est claire. Est-ce que quelqu'un peut répondre à ça? Remarquez que juste préciser ça, comme monsieur Bourque l'a mentionné, nous, la commission, c'est vraiment, c'est au-delà des chantiers...

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

1670 C'est plus tard.

**LE PRÉSIDENT :**

1675 ... comment on image les quartiers après. Mais je comprends qu'il y a des embarras et des tracas énormes pour les gens qui vivent ici en attendant. Il y a d'ailleurs un comité de bon voisinage qui existe pour ça, vous savez ça?

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

1680 Exactement.

**LE PRÉSIDENT :**

1685 Et, etc. Mais je vais quand même laisser, qui, madame Couture répondre à votre question. Vous vous adressez à moi, Madame.

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

1690 Oui. Écoutez, je vais vous expliquer que...

**LE PRÉSIDENT :**

Parce qu'on sent qu'il pourrait y avoir facilement un dialogue.

1695 **Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

Je vais regarder même l'écran si ça peut... Ce qui arrive, c'est que toutes les données qui sont de qualité de l'air ou de son sont publiques, *on line*, tout le temps. Ça, vous pouvez voir ça

1700

sur le site du MTQ. Les données relatives aux stations de qualité de l'air sont déposées par la Ville de Montréal, par la Direction de l'environnement. On a une entente, ces stations-là vont rester tout le temps, pas juste dans le cadre du chantier. Elles étaient là avant le chantier, elles vont être là pendant le chantier et elles vont être là après le chantier. On a une entente pour avoir ces stations de qualité de l'air...

1705

**LE PRÉSIDENT :**

Donc la réponse, c'est?

1710

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

... en tout temps. L'accessibilité est disponible *on line* sur le site du MTQ.

1715

**LE PRÉSIDENT :**

Donc la réponse, c'est qu'il faut aller voir le site du MTQ.

1720

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

Le site du MTQ et...

**LE PRÉSIDENT :**

Et on va trouver les réponses là.

1725

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

Et en plus de ça, à toutes les six semaines, dépendant dans quel quartier on a, on a des comités de bon voisinage et si vous avez des préoccupations relatives à la qualité de l'air

1730 spécifiques, on fait venir alors nos spécialistes, c'est-à-dire les gens de la Direction de l'environnement spécialisés en qualité de l'air, puis ils viennent répondre à vos questions.

**LE PRÉSIDENT :**

1735 Madame Couture, les rencontres du comité de bon voisinage sont annoncées sur le site du MTQ aussi?

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

1740 Sur le site du MTQ également. C'est normalement ce que vous allez voir, ça s'appelle Accès aux citoyens ou Informations aux citoyens. Donc automatiquement les différentes informations sont là, les documents sont là, puis les liens. On pourra vous montrer comment... On pourra montrer à certaines personnes comment naviguer sur le site pour aller chercher l'information mais on s'est assuré que l'information soit disponible.

1745 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Est-ce que ça répond à votre question, Madame?

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

1750 Oui. Je comprends qu'on a des données publiques auxquelles on peut avoir accès, mais c'est tout, on va vivre avec ça. Il n'y a rien à faire. Ben, c'est-à-dire, il faut porter un masque s'il y a trop de vent, puis... Est-ce qu'il y a des mesures...

1755 VOIX DE QUELQU'UN DANS LA SALLE

**LE PRÉSIDENT :**

1760 S'il vous plaît, Monsieur. S'il vous plaît, Monsieur, si vous voulez vous réinscrire, c'est dans l'ordre. Merci.

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

1765 C'est ça. Alors il y a des données publiques et c'est ça. Il n'y a rien d'autres... mesures. Ça va être des mesures plus tard dans plusieurs années.

**LE PRÉSIDENT :**

1770 Mais ce que je comprends, c'est que, en tout cas je ne veux pas parler au nom de la Ville, je suis loin d'être mandaté pour ça, mais ce que je comprends, c'est que s'il y avait des situations graves, dramatiques, il y aurait probablement d'autres moyens pris. Mais là, ce n'est pas le cas. Je comprends que c'est dérangeant mais est-ce que c'est nocif pour la santé?

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

1775 Vous me posez la question?

**LE PRÉSIDENT :**

1780 Oui, allez-y.

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

1785 Si ça ne répond pas aux normes gouvernementales qui est hors chantier ou n'importe quoi, il y a des normes de qualité de l'air qui existent, s'il y a un dépassement soit en situation à cause d'un feu de... comment je pourrais dire, s'il y a un feu dans le nord du Québec puis qu'on se ramasse avec les cendres à Montréal, parce que c'est des choses qui arrivent, on est avisé de

1790

toute situation de dépassement. Et notre objectif est de faire cesser les activités polluantes pour être capable de répondre à des normes de qualité de l'air. Ce n'est pas... On ne va pas attendre que le chantier soit fini ou quoi que ce soit.

1795

Vous n'êtes pas juste informés, on a un contrôle direct sur ce qu'on appelle les rejets d'émissions, c'est un permis qui a été demandé à la Ville et si le promoteur ne respecte pas – ça c'est bon pour tout promoteur – si le promoteur ne respecte pas les émissions tel que c'est régi en vertu de la loi, ben on lui enlève son permis pendant une période, jusqu'à tant qu'il y ait des mesures de mitigation.

**LE PRÉSIDENT :**

1800

Donc on comprend qu'il y a des mesures...

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

1805

Oui, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

... d'urgence prévues pour les cas de dépassement.

1810

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

1815

Sinon vous calculez que ce n'est pas dangereux pour la santé des gens à court terme.

**Mme MARIE-SOPHIE COUTURE :**

1820 C'est ça. Et c'est la Direction de l'environnement qui statue là-dessus.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame.

1825

**Mme LOUISE BEAUDOIN :**

Merci.

1830

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il y a d'autres questions, d'autres personnes intéressées à poser des questions?

**Mme DIANE LEMON :**

1835

Diane Lemon, de Prévention Sud-Ouest, qui gère le programme...

**LE PRÉSIDENT :**

1840

Diane?

**Mme DIANE LEMON :**

1845

Lemon. Donc nous gérons le programme Tandem dans l'ensemble de l'arrondissement mais je suis également une citoyenne de l'arrondissement du Sud-Ouest. Mon questionnement, c'est tout à coup je me suis souvenue qu'il existe une petite école primaire au coin de la rue Angers et de l'Église et que les jeunes qui sont dans cette école-là sont sûrement fortement dérangés par tous les travaux qui se font actuellement et qui se feront encore. On parle de

1850

nuisance auditive, on parle de nuisance quand ils ont à se déplacer de façon sécuritaire pour se rendre à l'école, de concentration aussi et peut-être aussi de qualité de l'air.

1855

Dans mes lectures, puis dans les tables rondes auxquelles j'ai assisté, j'ai vu qu'on a consulté les gens de l'école James Lyng, donc *l'English Montreal School Board*, mais je n'ai pas vu qu'on a consulté les gens de la CSDM, les gens de l'école Marie-de-l'Incarnation, la petite école qui est là mais il y a aussi une autre école qui s'appelle l'école Saint-Zotique qui est sur la rue Palm, qui est aussi dans ce grand secteur-là et une autre qui est pour des gens qui essaient de retourner sur le milieu du travail, de retourner faire leurs études secondaires, c'est le Centre Saint-Paul.

1860

Donc tous ces jeunes-là qui sont le futur, est-ce qu'on est allé leur demander qu'est-ce que ça fait dans leur vie tous ces changements-là au niveau de l'échangeur Turcot? Et est-ce qu'on a demandé à leurs parents également et à la CSDM?

1865

**LE PRÉSIDENT :**

1870

Je ne crois pas qu'on a visé ces écoles-là en particulier. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre aurait une réponse différente ? Vous avez parlé de l'école James Lyng. L'école James Lyng, on les a vus, d'une part, parce qu'ils sont à côté du Centre Gadbois, puis il y a toute la question du pôle Gadbois, d'autre part, parce qu'ils sont venus nous voir aussi puis ils voulaient participer à la consultation. Donc on a été faire un atelier dans l'école avec les enfants. Puis via les enfants, on en a profité pour essayer sournoisement d'atteindre les parents, ça fait qu'on a fait un atelier avec les parents aussi, ça a été intéressant. Mais, non, on n'a pas visé, ni exclu d'ailleurs quelque école que ce soit dans le coin. Si vous avez une suggestion à cet égard-là, on peut la prendre.

1875

**Mme DIANE LEMON :**

1880 Probablement qu'aller à l'école Marie-de-l'Incarnation serait fort intéressant parce que les élèves, au figuré, pourraient ouvrir la fenêtre et quasiment donner la main aux gens qui passent sur l'autoroute. C'est vraiment au figuré mais ils sont vraiment très près de l'échangeur.

**LE PRÉSIDENT :**

1885 On me dit que certaines écoles aussi ont été contactées mais qu'on n'a pas eu de réponse non plus. Alors je ne sais pas. Écoutez, on prend en note votre interrogation. Si on peut faire quelque chose d'utile avec, on le fera certainement.

**Mme DIANE LEMON :**

1890 Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

1895 Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autre chose? Monsieur Thomas, vous aviez la main levée.

**M. URS THOMAS:**

1900 Merci. Ma question concerne les bacs bruns. J'ai eu l'occasion d'en parler informellement avec le maire Dorais et il est très sensible à la question. Ce que je constate depuis mon appartement au milieu de la rue Beaulieu, à gauche et à droite, ensemble, il doit y avoir une centaine d'appartements et il doit y avoir une demi-douzaine de bacs bruns. Donc c'est clair que la très grande majorité ne les utilise pas. Et ce que j'aimerais suggérer, poser la question si on peut le faire...

1905

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, c'est ça.

1910 **M. URS THOMAS:**

1915 ... systématiquement mettre à plusieurs endroits des boîtes collectives où les gens peuvent simplement laisser tomber leur petit sac en plastique et je pense c'est moins encombrant pour les gens, il y a moins de résistance je crois de faire ça. Personnellement, je préférerais, au lieu de m'occuper moi-même de mon bac brun, de simplement sortir et laisser *plouf!* Le petit sac dans une caisse. Et je pense ça serait une alternative qu'il vaudrait la peine d'essayer.

**LE PRÉSIDENT :**

1920 Et votre question, c'est?

**M. URS THOMAS:**

1925 Est-ce qu'on pourrait faire ça de façon systématiquement, à plusieurs endroits, pour avoir vraiment un test, pour avoir une réponse à la question : est-ce que ça marcherait bien ?

**LE PRÉSIDENT :**

1930 Je ne sais pas s'il y a quelqu'un ici qui peut répondre à ça ou donner des informations.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

Je vais peut-être reposer quelques questions pour bien saisir. On parle des bacs verts...

1935 **M. URS THOMAS:**

Les bacs bruns.

1940 **M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

Les bacs bruns de compostage.

1945 **M. URS THOMAS:**

Le compostage seulement.

1950 **M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

Bien écoutez, la seule chose que je peux répondre, c'est qu'on prend note de la proposition. Je pense que peut-être la question du citoyen, si je ne me trompe pas, c'est qu'au niveau de la gestion des matières résiduelles, elles ne vont pas toujours dans le bac qu'elles devraient, puis se retrouvent un peu partout sur le domaine public. Est-ce que c'est ça que je dois comprendre?

1955 **LE PRÉSIDENT :**

Je comprends ça moi aussi. Je comprends est-ce qu'il y a quelque chose de particulier qu'on pourrait faire pour ça? C'est ça que j'ai compris.

1960 **M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

Pour améliorer la gestion des matières résiduelles?

1965

**M. URS THOMAS:**

Peut-être je me suis mal exprimé. On aurait des boîtes collectives pour, disons, dans un long bloc, on aurait quatre ou cinq ou six boîtes où on pourrait laisser ou mettre son compost...

1970

**LE PRÉSIDENT :**

Au lieu d'avoir des petits bacs individuels ?

1975

**M. URS THOMAS:**

Oui.

1980

**LE PRÉSIDENT :**

C'est ça que vous voulez dire ?

1985

**M. URS THOMAS:**

Ça serait moins encombrant pour les citoyens.

1990

**LE PRÉSIDENT :**

Alors on prend bonne note de votre préoccupation.

**M. URS THOMAS:**

Je serais très intéressé de voir un test sur plusieurs rues comme ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1995

On en prend note.

**M. URS THOMAS:**

2000

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2005

Merci beaucoup, Monsieur. Donc s'il n'y a pas d'autres personnes en liste, je mettrais fin à cette soirée.

2010

Je veux remercier tout le monde qui a participé cet après-midi, ceux qui ont organisé les kiosques, ceux qui sont venus nous visiter, poser des questions, échanger avec les gens. On a beaucoup d'idées, de propositions, suggestions, qui sont laissées dans les différents kiosques, notamment celui de l'arrondissement et ces questions-là vont être rassemblées, vont être communiquées à la commission. Donc ça fera partie de la documentation officielle de la commission.

2015

Je veux remercier les gens de la Ville aussi qui collaborent très bien avec nous dans ce projet-là et voilà. Merci tout le monde d'être venu. On vous attend pour les prochaines étapes, notamment au mois de mai pour présenter un mémoire. Merci.

2020

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

Merci.

**FIN DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

2025 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques recueillies au moyen de l'enregistrement numérique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement..

2030 LE TOUT CONFORMÉMENT À LA LOI.

Et, j'ai signé :

2035 \_\_\_\_\_  
**LOUISE PHILIBERT, s.o.**